This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Napoléon - Mélanges sur la vie privée et
Publique - 1845

Span
638
13

Spain G38.13

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE

PURCHASED APRIL, 1927

MÉLANGES

SUR LA

VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE

DU

MARQUIS DE LABRADOR

ÉCRITS PAR LUI-MÊME

ET RENFERMANT UNE REVUE DE LA POLITIQUE DE L'EUROPE
DEPUIS 1798 JUSQU'AU MOIS D'OCTOBRE 1849
ET DES RÉVÉLATIONS TRÈS-IMPORTANTES
SUR LE CONGRÈS DE VIENNE.

Bueno de rogar,
Malo de forzar.

Precibus non vi flectendus.

PARIS

IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON

1849

MÉLANGES

SUR LA

VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE

DU

MARQUIS DE LABRADOR

MÉLANGES

SUR LA

VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE

DU

MARQUIS DE LABRADOR

ÉCRITS PAR LUI-MÊME

ET RENFERMANT UNE REVUE DE LA POLITIQUE DE L'EUROPE
DEPUIS 1798 JUSQU'AU MOIS D'OCTOBRE 1849
ET DES RÉVÉLATIONS TRÈS-IMPORTANTES
SUR LE CONGRÈS DE VIENNE.

Bueno de rogar,
Malo de forzar.

Precibus non vi flectendus.

PARIS

IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie

RUE RACINE, 26, PRÈS DE L'ODÉON

1849

Span 63.8.13

HARVARD COLLEGE LIBRARY
FROM THE LIBRARY OF
COMTE ALFRED BOULAY DE LA MEURTHE
APRIL, 1927

AVANT-PROPOS.

Le marquis de Labrador fut le seul plénipotentiaire chargé de représenter l'Espagne au congrès de Vienne. Chaque jour, il écrivait le procès-verbal des séances, et il l'envoyait au ministre des affaires étrangères à Madrid ; mais il conservait avec soin par devers lui le double de cette correspondance, ayant, dès le commencement du congrès, formé le projet d'en écrire l'histoire. Le seul style qui eût pu convenir à un pareil sujet, c'est celui que Tacite a employé pour dévoiler et stigmatiser la politique des maîtres de Rome dégénérée. Ce grand historien est le modèle que M. de Labrador se serait efforcé d'imiter.

La révolution d'Espagne, en 1820, empêcha M. de Labrador de mettre son projet à exécution ; mais il conserva les matériaux de son travail, et les transporta à

Rome en 1828, lorsqu'il s'y rendit en qualité d'ambassadeur. Malheureusement M. de Labrador, ayant, après dix-huit ans d'absence, désiré faire un voyage en Espagne et étant parti pour Madrid en 1831, laissa ces manuscrits dans son cabinet. Le secrétaire de l'ambassade, qui resta comme chargé d'affaires, était un homme d'esprit et d'honneur, et on ne peut concevoir dans quel but il envoya à Madrid une liste détaillée de ces manuscrits. On ne conçoit pas non plus dans quelle intention le ministre ordonna que tous ces papiers lui fussent envoyés. Pour rendre cette affaire plus inexplicable encore, jamais le ministre des affaires étrangères n'en parla à M. de Labrador, qui était alors à Madrid, de façon que M. de Labrador, de retour à Rome en 1832, fut fort surpris de n'y plus trouver ses notes particulières et les documents qui devaient lui servir pour écrire l'histoire qu'il préparait. La mort du roi Ferdinand compliqua les affaires, et M. de Labrador fut forcé de renoncer à son projet. Ne pouvant pas écrire sur le congrès de Vienne selon le plan qu'il avait conçu, il s'est contenté de recueillir les faits les plus marquants de l'époque dont il s'agit, et il les a réunis au récit de sa longue carrière politique, à dater de 1798, de sorte qu'à compter de cette époque, ces mémoires seront une histoire fidèle de la politique de l'Europe. Le congrès de Vienne occupera naturellement dans ce récit une place proportionnée à son importance; d'autant plus que M. de Labrador est le seul qui puisse faire des révélations curieuses sur cette réunion diplomatique, qui, destinée à mettre fin aux usurpations et aux abus commis depuis la révolution de

France, ne fit, au contraire, que les confirmer, portant ainsi le coup de grâce à ce que l'on appelait le droit de la nature et des gens, c'est-à-dire aux principes d'après lesquels se réglaient les rapports entre les différents gouvernements de l'Europe. Le congrès de Vienne, en disposant de Gênes, de Venise, de Parme et d'une partie de la Saxe, a introduit dans l'Europe politique le système suivi dans le grand empire de Neptune, où les gros poissons dévorent les petits (*). C'est fort triste et fort dur à dire; mais c'est l'exacte vérité, et ceux qui pourraient en douter seront forcés d'en convenir lorsqu'ils auront lu ces mélanges.

(*) Pour augmenter encore, s'il était possible, l'état de désordre dans lequel se trouvent les relations entre les différents gouvernements de l'Europe, des publicistes de beaucoup d'esprit, d'une vaste érudition et, j'aime à le croire, d'une entière bonne foi, ont donné le titre de grandes puissances ou de puissances de premier ordre à quelques gouvernements de l'Europe, et ils ont placé l'Espagne parmi les puissances de second ordre. Ces estimables écrivains n'ont manqué que d'une chose, de données exactes et vraies sur la force des puissances qu'ils se sont ainsi permis de classer à leur guise; sans cela, il serait impossible de concevoir le rang subalterne qu'ils ont assigné à l'Espagne, et cela dans un temps où plusieurs de ces grandes puissances, qu'ils ont tant vantées, s'écroulent comme ces vastes et magnifiques édifices qui ont été construits à la hâte et sans autre règle pour le choix des matériaux que celle de prendre tout ce qu'on a trouvé sous la main. Les personnes qui vivront encore vingt ou trente ans pourront dire combien de ces prétendues grandes puissances seront restées debout, et se trouveront en mesure de se comparer à l'Espagne.

MÉLANGES

SUR LA

VIE PRIVÉE ET PUBLIQUE

DU

MARQUIS DE LABRADOR.

Don Pedro Gomez Havela, marquis de Labrador, naquit à Valencia de Alcantara, petite ville forte de la province d'Estramadure. Il eut pour père don Diego Gomez Patiño et pour mère doña Catalina Havela Alvarado. Son grand-père fut don Bartolomé Gomez Labrador et sa grand'mère, doña Maria Josefa Patiño. Après qu'il eut fait ses premières études dans sa ville natale, ses parents l'envoyèrent, à l'âge de douze ans, à Salamanque pour y compléter son éducation sous la direction de don Justo Garcia, professeur de ma-

thématiques, qui a laissé des ouvrages très-estimés sur cette science. Il était en outre fort remarquable comme latiniste, et savait l'hébreu, l'anglais et le français (1). M. de Labrador étudia sous lui pendant deux ans les mathématiques et il assistait en même temps aux cours de philosophie. Pour la poésie, il fut l'élève de Mélendez, qui, né comme lui en Estramadure, fut le premier à relever la poésie espagnole de la décadence dans laquelle elle était tombée depuis les premières années du XVIII[e] siècle. M. de Labrador a conservé toute sa vie un goût très-vif pour la poésie; mais ses occupations l'ont empêché de s'y adonner.

Il étudia le droit de la nature et des gens (2) sous la direction du professeur Caballero, qui devint par la suite ministre de la justice du roi Charles IV, et qui, sous le titre de marquis Caballero, joua un grand rôle dans le mouvement d'Aranjuez, en 1808. Il passa plus de huit années à Salamanque, se préparant par de longues et sérieuses études à la carrière diplomatique, à laquelle ses parents le destinaient.

La première place diplomatique qu'obtint M. de Labrador fut celle de chargé d'affaires à Florence, en 1798.

Le pape Pie VI, chassé de Rome par ordre du

Directoire exécutif, résidait à Sienne, et il avait auprès de lui le cardinal espagnol Lorenzana, archevêque de Tolède, chargé par la cour d'Espagne de résider auprès du saint-père comme ambassadeur, et de pourvoir à tout ce dont il pourrait avoir besoin, ainsi que sa suite.

Le tremblement de terre qui avait fait de grands ravages à Sienne, et les préparatifs de l'Autriche et de la Russie pour envahir l'Italie décidèrent le gouvernement français à faire partir le pape pour Parme. A Florence, le général français qui commandait dans cette ville s'opposa à ce que le cardinal Lorenzana accompagnât plus loin le saint-père, et le retint malgré lui dans la capitale de la Toscane. Quelque temps après, la cour d'Espagne envoya à M. de Labrador l'ordre d'aller rejoindre Pie VI et de rester auprès de lui si on le laissait en Italie. Le pape, à qui on avait désigné Turin pour sa résidence, invita M. de Labrador à s'y rendre; mais, lorsque M. de Labrador arriva à Turin, le général Grouchy, qui commandait dans cette ville, venait de faire partir Sa Sainteté pour Briançon. Alors M. de Labrador retourna à Florence, où lui arriva, quelque temps après, l'ordre d'aller rejoindre Sa Sainteté en France. M. de Labrador trouva à Grenoble la suite du saint-père, notamment

les prélats Spina et Caracciolo, qui furent plus tard cardinaux. Le pape était resté à Briançon avec deux domestiques et dans un complet dénûment.

Le vénérable pontife fut si touché de l'arrivée de M. de Labrador que, dans une bulle qu'il expédia quelque temps après, il lui donnait le titre d'Ange envoyé par le ciel à son secours. M. de Labrador fit les démarches les plus actives auprès du général qui commandait en Dauphiné, pour obtenir que Sa Sainteté, qui avait quatre-vingt-trois ans et des infirmités, fût transférée à Grenoble et réunie aux personnes de sa suite, parmi lesquelles se trouvait son médecin. Le général, malgré sa bonne volonté, ne crut pas pouvoir accéder à cette demande, et il fallut attendre un ordre de Paris, que M. de Labrador obtint en écrivant à M. Azara, alors ambassadeur auprès du gouvernement français. On fit donc venir le pape à Grenoble; mais on ne tarda pas à le conduire avec sa suite à la citadelle de Valence en Dauphiné. M. de Labrador se rendit dans la même ville, et il était la seule personne qui, sans faire partie de la suite du pape, pût approcher de Sa Sainteté, ce qu'il faisait tous les jours. Ce n'était pas à cela que se bornaient les attentions de M. de Labrador; tout ce que le vénérable captif pouvait souhaiter lui était à l'instant

procuré, et la cour d'Espagne payait aux quinze personnes de sa suite les mêmes appointements que le pape leur donnait auparavant à Rome.

C'est à Valence que Pie VI termina sa carrière, le 29 août 1799. Après ce triste événement, le gouvernement français refusa aux Italiens de la suite du pontife des passe-ports pour retourner dans leur patrie, et ils étaient encore à Valence lorsque le général Bonaparte y passa pour se rendre à Paris, à son retour d'Égypte. Il avait remarqué, avant d'entrer dans la ville, des prêtres italiens et, pendant qu'il changeait de chevaux, il voulut savoir pour quelles raisons ils se trouvaient en Dauphiné. Le prélat Spina, qui était celui de ces Italiens qui parlait le mieux le français, expliqua à Bonaparte la cause de leur séjour et le pria de faire, à son arrivée à Paris, des démarches pour leur obtenir l'autorisation de retourner en Italie. Bonaparte le promit et tint parole; des passe-ports leur furent aussitôt délivrés. M. de Labrador, de son côté, fut autorisé à passer par Paris, et il s'y trouvait encore lorsque les cardinaux qui s'étaient réfugiés dans les pays non occupés par les armées françaises, formèrent le projet de se réunir en conclave à Venise pour choisir un successeur à Pie VI. M. de Labrador reçut l'ordre de son gouvernement

d'aller à Venise et de se présenter aux cardinaux comme ministre d'Espagne. Il devait passer par Vienne et il avait déjà reçu ses passe-ports, lorsque la nouvelle de la bataille de Marengo parvint à Paris. On dit d'abord que l'armée française avait été repoussée et battue, et les deux consuls et les ministres se réunirent pour nommer un successeur à Bonaparte comme premier consul. Le choix tomba sur le général Carnot; mais, le lendemain, tout changea d'aspect. M. de Labrabor, qui habitait l'hôtel du Carrousel, tout près des Tuileries, fut réveillé à six heures du matin par son valet de chambre, qui lui annonça la visite de l'évêque constitutionnel de Blois, l'abbé Grégoire. L'abbé Grégoire fut introduit chez M. de Labrador, et il lui dit que le troisième consul, qu'il venait de quitter, lui avait appris que, par un courrier extraordinaire, on savait que, non-seulement les Autrichiens avaient été mis en déroute, mais que Bonaparte s'était rendu maître de treize forteresses. Par suite de cette grande nouvelle, M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, écrivit un petit billet à M. de Labrador, l'invitant à dîner à sa maison de campagne de Passy, et le priant de suspendre son départ pour Venise. M. de Talleyrand dit, à cette occasion, à M. de Labrador que le premier consul

voulait faire par son moyen des ouvertures au pape qui serait élu à Venise, et qu'il lui donnait rendez-vous à Milan. M. de Labrador partit sans délai, mais il se croisa à Lyon avec le premier consul et ne put communiquer avec lui sur les ouvertures que celui-ci voulait faire au saint-siége. M. de Talleyrand, de son côté, avait borné ses instructions à quatre mots. C'était de dire au nouveau pape que le premier consul serait très-libéral envers le saint-siége en ce qui regardait les affaires temporelles, si le saint-père l'était envers la France pour ce qui regardait les affaires spirituelles.

Lorsque M. de Labrador arriva en Italie, on avait élu le cardinal Chiaramonti, qui prit le nom de Pie VII. Il fit part au nouveau pape du désir qu'avait Bonaparte de faire un concordat avec le saint-siége. Ensuite il s'occupa des affaires de son gouvernement, et spécialement de la demande que faisait l'Espagne de prélever en faveur du trésor royal, pour la liquidation de la dette nationale, la neuvième partie du produit de la dîme, ce qui, selon les calculs des ministres espagnols, devait donner à l'État une somme annuelle de quinze millions de francs. On avait déjà exigé tant de sacrifices du clergé, qu'il paraissait difficile qu'on accordât une demande aussi exorbitante. On

le fit cependant, mais les cardinaux et les prélats déclarèrent, depuis ce moment, la guerre à M. de Labrador, et, malgré l'estime et même l'amitié que Pie VII avait pour lui, on fit savoir à la cour d'Espagne que sa personne n'était pas agréable à Rome. On lui donna comme successeur M. Vargas Laguna, et il fut rappelé en Espagne; mais, en route, il reçut une mission pour Florence, où se trouvait le général Murat avec son quartier général.

La reine Marie-Louise, épouse de Charles IV, avait marié sa fille aînée à l'héritier présomptif de la couronne de Portugal (3), et la troisième à celui du royaume des Deux-Siciles; quant à la seconde, qui était pourtant celle qu'elle préférait, elle lui avait fait faire un mariage bien moins avantageux : elle lui avait donné pour époux le prince de Parme. Or elle souhaitait ardemment que cette princesse eût aussi une couronne. En conséquence de ses désirs, exprimés à l'ambassadeur de France à Madrid, on forma le projet d'ériger en royaume le grand-duché de Toscane et de le céder à l'Espagne en faveur du duc de Parme, en échange des trois duchés de Parme, Plaisance et Guastalla. Mais, comme ces trois duchés n'avaient pas la moitié de la population de la Toscane, on demanda et on obtint que l'Espagne cédât

la Louisiane et remît six vaisseaux de ligne armés, et 30 millions de francs. Ces négociations furent conduites à Paris par M. Yzquierdo, directeur du Musée d'histoire naturelle de Madrid, que le tout-puissant Godoy avait investi de ses pleins pouvoirs. M. de Labrador n'eut donc aucune part dans cette négociation. Lorsque le nouveau roi d'Étrurie vint à Florence avec l'Infante d'Espagne, sa femme, et son fils aîné, M. de Labrador fut accrédité comme ministre plénipotentiaire, poste qu'il conserva jusqu'à ce que Bonaparte, qui avait vendu si cher la Toscane à l'Espagne, jugea à propos de la reprendre, en donnant à la reine d'Étrurie, qui avait perdu son mari, la ville d'Oporto et un territoire habité par trois cent mille âmes, en échange de la Toscane, qui en avait plus d'un million.

Bonaparte se trouvait alors à Milan. Il écrivit à la reine douairière d'Étrurie que le traité d'échange entre la Toscane et le territoire d'Oporto pour Sa Majesté, et celui de la province des Algarves pour le prince de la Paix, n'aurait dû s'effectuer qu'à la paix générale, mais qu'une imprudence de M. de Beauharnais avait rendu ce traité public; que dès lors la reine ne pouvait plus rester à Florence, et qu'il la priait de se rendre à Milan. M. de Labrador accom-

pagna la princesse et son enfant, qui avait été reconnu comme roi d'Étrurie par Napoléon et par toutes les puissances soumises à son influence, comme l'Autriche, la Hollande et la république Cisalpine. A son arrivée à Milan, M. de Labrador reçut un billet de M. de Champagny, ministre des affaires étrangères, dans lequel il lui disait que Sa Majesté Impériale l'attendait dans la matinée du lendemain. Dans cette audience, Bonaparte tâcha de persuader à M. de Labrador que c'était à sa protection que le prince des Asturies avait dû sa liberté lorsqu'il avait été arrêté comme complice de la conspiration contre son père.

Napoléon faisait alors fortifier Alexandrie en Piémont, et il avait défendu de donner à personne des chevaux de poste jusqu'à ce qu'il eût quitté Milan. M. de Labrador resta donc pendant huit jours à Milan avec la reine d'Étrurie, dont Napoléon avait décidé le voyage pour Madrid. Pendant son séjour à Milan, Bonaparte allait presque tous les jours faire de longues visites à M. de Melcy, alors duc de Lodi. M. de Melcy avait des parents en Espagne, et il avait habité Saragosse; il possédait en outre en Catalogne le comté de Héril. On croyait que les longues visites de Napoléon avaient pour but les affaires d'Italie, mais il ne faisait

que prendre quelques livres et surtout examiner la carte d'Espagne, ce qui fit penser à MM. de Melcy et de Labrador, et au général O'Farril, qui était aussi de la suite de la reine d'Étrurie, que Bonaparte avait des vues sur la Péninsule. Ce qui n'était qu'un soupçon devint bientôt une certitude; car, un jour, le roi de Bavière dit à MM. de Labrador et O'Farril qu'il était l'allié de Napoléon, mais qu'avant tout il était l'ami et le parent du roi d'Espagne; qu'il leur disait donc en confidence que, se promenant en voiture avec Bonaparte, celui-ci avait demandé au général Berthier quand les cent mille hommes seraient prêts à passer les monts. Comme toute l'Italie était alors occupée par les troupes françaises, par ces cent mille hommes prêts à passer les monts, on ne pouvait entendre qu'une armée française s'apprêtant à franchir les Pyrénées.

M. de Labrador informa sa cour de ces propos par un courrier extraordinaire. Mais l'aveuglement de la reine Marie-Louise et de Godoy était tel qu'on lui répondit que jamais le cabinet espagnol n'avait reçu autant de preuves de la bienveillance de Bonaparte, à qui on donnait le titre d'intime ami et d'allié. L'avant-garde de l'armée française qui devait occuper l'Espagne arriva bientôt à Perpignan, et, parmi les généraux,

il s'en trouvait un, appelé Nicolas, Dalmate d'origine, lequel disait publiquement qu'il allait avec ses soldats s'emparer de l'Espagne. Le comte de Santa-Clara, capitaine général de la Catalogne, étant venu au-devant de la reine d'Étrurie et de son fils, avait entendu ces propos; il en fit part à la cour, qui, dans son incurable aveuglement, persista à regarder Napoléon comme son intime ami et allié.

A son arrivée à Aranjuez, M. de Labrador fut très-bien reçu par le roi Charles IV et par la reine, mais non pas par don Manuel Godoy. Ce fut en vain que tous les hommes de bon sens se déclarèrent contre l'avis de ce puissant favori, qui, en qualité de généralissime des armées espagnoles, envoya aux commandants des frontières l'ordre de ne mettre aucun obstacle au passage des Français et de les recevoir partout en amis et en alliés. Par suite de ces ordres, les Français qui pénétrèrent en Catalogne par Figuières furent admis à Barcelone, de même que ceux qui entrèrent par Irun le furent à Pampelune.

La division qui occupait Pampelune recevait tous les jours le pain dans la citadelle, où était le magasin du fournisseur. Il était tombé beaucoup de neige, et les soldats français qui portaient des sacs pour

mettre le pain furent poursuivis par d'autres soldats, qui leur jetaient des boules de neige. Ils franchirent ainsi les portes de la citadelle, suivis par leurs camarades, et, lorsqu'ils se trouvèrent en nombre suffisant, les premiers tirèrent des armes de leurs sacs, désarmèrent les sentinelles et s'emparèrent de la citadelle. Au moment où cette comédie se jouait à Pampelune, les troupes françaises qui occupaient Barcelone manœuvraient sur la place près de la citadelle, dont les portes étaient ouvertes, et, simulant un mouvement sur un autre point, elles se portèrent à l'improviste sur la citadelle, dont elles s'emparèrent en laissant les deux sentinelles ébahies de cette manœuvre fort inattendue.

C'est ainsi que Napoléon se rendit maître de ces deux places fortes. On ne peut contester qu'il ait été l'un des premiers génies militaires des temps modernes; il a été aussi très-remarquable dans le choix des hommes qu'il employait, surtout depuis que l'expérience lui eut appris à bien distinguer les talents et les aptitudes. Mais, malgré son génie et ses victoires, Napoléon ne pourra jamais être placé parmi les grands hommes, parce que la ruse et la perfidie ont quelque chose de bas et de dégradant. Il y a loin d'ailleurs du génie de Napoléon à celui d'Alexandre

et de César, qui, avec peu de ressources, faisaient de grandes choses, et qui ont imposé aux siècles leurs institutions militaires, dont les nôtres ne sont en partie que la copie.

Depuis que M. de Labrador était arrivé à Aranjuez avec la reine d'Étrurie, l'horizon politique de l'Espagne continuait à se rembrunir de plus en plus. Il avait trouvé à Perpignan l'avant-garde de l'armée française, et cette avant-garde était déjà maîtresse de Barcelone et des autres places de Catalogne qu'il lui avait plu d'occuper; en même temps, Murat et Dupont se rapprochaient de Madrid, l'un par la route de Valladolid, et l'autre par celle de Ségovie.

Lorsque Bonaparte avait formé le projet de s'emparer du Portugal, il avait envoyé le général Junot avec une grande armée, à laquelle il avait demandé à l'Espagne de réunir deux corps d'armée espagnols; ce qui lui avait été accordé comme tout ce qu'il demandait, et sans que le général qui commandait toutes ces forces fît connaître le but de cette invasion du Portugal. On fit marcher ces troupes sur Lisbonne et sur Oporto. La cour de Portugal, intimidée, prit la résolution d'abandonner son royaume, et s'embarqua pour Rio-Janeiro. C'était le but que Bona-

parte s'était proposé, et, une fois que la cour de Portugal eut perdu de vue les côtes de son royaume, il fit publier une proclamation dans laquelle il disait aux Portugais que, puisque leur souverain les avait abandonnés, ils n'avaient pas d'autre ressource que celle de se jeter dans ses bras. Ce plan avait si bien réussi à Bonaparte qu'il voulut le suivre également en Espagne, en forçant la famille royale à partir pour Cadix, et de là pour l'Amérique espagnole.

M. Yzquierdo arriva de Paris à Aranjuez, et fit part à don Manuel Godoy d'une conférence qu'il avait eue avec le prince de Talleyrand, dans laquelle celui-ci s'était montré très-courroucé contre le prince de la Paix, et avait donné à entendre que le mouvement de l'armée française sur Madrid n'avait d'autre but que l'éloignement de ce favori. Aussitôt que le roi et la reine eurent connaissance de cette communication, on prit la résolution de partir pour Cadix. On fit aposter sur la route tous les chevaux et les mulets des écuries du roi, et cette mesure fit connaître la détermination que l'on avait prise, et que l'on avait eu grand soin jusque-là de tenir secrète. L'exécution du projet de fuite fut empêchée par l'émeute qui eut lieu à Aranjuez le 18 mars 1808.

M. de Labrador était alors à Madrid, et il ne s'étendra pas sur cet événement, assez connu d'ailleurs par les relations détaillées qu'en ont publiées d'autres personnes (4). Depuis ce mouvement du 18 mars, il n'arriva aucun événement digne d'être remarqué jusqu'au 9 avril, que M. de Labrador partit avec le roi.

Pendant que les troupes françaises s'avançaient vers Madrid, l'ambassadeur Beauharnais annonçait la prochaine arrivée de Napoléon. On lui prépara un appartement au palais royal, et aussitôt l'ambassadeur fit déposer sur une table du salon le petit chapeau et les autres attributs inséparables de son maître. Le général Savary, qui le précédait, demanda s'il ne serait pas convenable que le prince des Asturies, nom que l'on donnait au roi Ferdinand, allât au-devant de Sa Majesté Impériale. Le duc de San-Carlos, grand maître de la maison du roi, le duc de l'Infantado, ami de Sa Majesté, et le chanoine Escoiquiz, qui avait été son précepteur, décidèrent facilement le roi Ferdinand à se porter jusqu'à Buitrago pour y recevoir son hôte auguste. Outre ces trois personnages, le roi Ferdinand choisit pour l'accompagner son ministre des affaires étrangères Cevallos, le marquis de Muzquiz, qui

avait été ambassadeur à Paris, et le marquis de Labrador.

La monarchie espagnole n'était plus, en 1808, ce qu'elle avait été sous Charles-Quint et Philippe II. La guerre de succession avait mis l'Europe en feu; les Espagnols, au lieu de se tenir unis et d'empêcher les autres nations de se mêler de leurs affaires, s'étaient déclarés, les uns pour un prince français, les autres pour un Autrichien (5). Aucun de ces prétendants n'avait réellement droit à la couronne d'Espagne, puisque les infantes dont ils tenaient leurs droits y avaient renoncé en leur nom et en celui de leurs successeurs. Mais la cour de Versailles et celle de Vienne prétendirent que les infantes pouvaient bien renoncer pour elles, mais non pas pour leurs descendants. Si cette doctrine des casuistes politiques était appliquée aux traités de paix, elle remplirait l'Europe d'une confusion encore plus grande que celle qui existe actuellement; si on l'appliquait aux transactions particulières, les enfants de ceux qui auraient cédé leurs biens pourraient dire aussi que leurs pères ou leurs devanciers avaient le droit de le faire pour eux, mais qu'ils ne pouvaient pas compromettre l'avenir de leurs descendants.

La guerre de succession se termina au préjudice

de la monarchie espagnole, en faisant asseoir sur le trône de Charles-Quint un petit-fils de Louis XIV, et en donnant à l'Autriche Naples, la Sicile, le Milanais, toutes les possessions en Italie et ce que l'on nomme maintenant la Belgique. La Savoie eut aussi sa part : on lui céda la Sardaigne, que l'on érigea en royaume. L'Angleterre eut Gibraltar, pour être un des boulevards de sa puissance navale. On s'est beaucoup récrié et on se récrie tous les jours contre le partage de la malheureuse Pologne ; mais on ne dit pas un mot de ce partage plus ancien et non moins inique. Malgré tant de pertes, en 1808, le soleil ne se couchait pas sur les pays où flottait le drapeau espagnol, et le roi d'une si vaste monarchie allait au-devant d'un pauvre gentilhomme corse, qui n'avait pu recevoir une éducation convenable que grâce à la générosité de la cour de France.

Quoiqu'il eût été formellement stipulé que le roi Ferdinand reviendrait avec sa suite passer la nuit à Madrid, l'envoyé de Napoléon obtint que l'on poursuivît jusqu'à Burgos, sur l'assurance qu'il donna que l'empereur des Français viendrait dans cette ville embrasser le roi Ferdinand. Le marquis de Murquiz et M. de Labrador firent tout ce qui dépendait d'eux pour empêcher cette funeste résolution ;

mais les trois conseillers du roi disaient que l'Espagne n'avait pas assez de baïonnettes pour s'opposer à la volonté de Bonaparte. On partit donc pour Burgos, où Savary répéta le même manége, et il fut décidé qu'on irait jusqu'à Vitoria parce que, disait Savary, l'aspect que présentaient les affaires du Nord ne permettait pas à Napoléon de venir jusqu'à Burgos. A Vitoria, le peuple montra plus de bon sens que les conseillers du roi, et il s'opposa au départ de Sa Majesté, en coupant les harnais des mulets attelés à la voiture. Mais on fit venir des troupes et on trompa les habitants de Vitoria en faisant placarder une proclamation au nom du roi, dans laquelle on déclarait que tous les différends qui existaient étaient aplanis, que Sa Majesté n'allait que pour embrasser son ami l'empereur et qu'il reviendrait de suite à Madrid. On partit donc de Vitoria pour Irun, que l'on ne devait pas dépasser. La voiture où se trouvait le marquis de Murquiz et M. de Labrador se cassa près de Vergara et on dut passer la nuit à la réparer; lorsque ces deux diplomates arrivèrent à Irun, le roi était déjà à Bayonne, où devait s'accomplir l'acte de perfidie le plus révoltant que l'on ait jamais osé commettre dans l'Europe civilisée.

Bonaparte déclara de vive voix au roi Ferdinand qu'il le regardait comme rebelle envers son père et son roi, et en même temps il lui signifia qu'il eût à nommer une personne chargée de traiter avec son ministre Champagny pour réparer les torts de l'Espagne à l'égard de l'empereur. Le principal grief était une proclamation du généralissime Godoy, qui avait été publiée en 1 06, pour annoncer à l'armée espagnole qu'il allait se mettre à sa tête, qu'il fallait se préparer à une longue route, et qu'il espérait qu'elle se conduirait toujours avec son courage habituel. Pour satisfaire à cette prétention si extraordinaire, le roi Ferdinand nomma son ministre des affaires étrangères M. Cevallos ; mais Bonaparte le refusa en disant qu'il le regardait comme traître au roi Charles IV, et ce fut alors que le roi désigna M. de Labrador, qui fut accepté, non sans objections, par Bonaparte. Celui-ci occupant alors la petite maison de campagne de Marrac, M. de Labrador s'y rendit pour avoir sa première conférence avec M. de Champagny. La chambre où avait lieu cette conférence n'était séparée du salon où se tenait Napoléon que par un rideau, de façon qu'il entendait ce que les deux plénipotentiaires se disaient.

M. de Champagny commença par dire à M. de La-

brador qu'il le considérait comme un homme trop éclairé pour pouvoir se faire illusion sur l'état de l'Espagne ; que l'empereur, malgré son génie, sa renommée et ses armées constamment victorieuses, ne pouvait être tranquille sur son trône tant que celui d'Espagne serait occupé par un Bourbon, qui aurait toujours la pensée de venger ses parents de la branche aînée ; qu'ainsi le sort de l'Espagne était irrévocablement fixé ; que Napoléon avait décidé de placer sur le trône d'Espagne son frère Joseph ; que l'on choisirait pour ministres du nouveau roi les Espagnols les plus capables, et que ceux qui s'opposeraient aux desseins de l'empereur devaient craindre sa toute-puissance.

M. de Labrador répondit à M. de Champagny que ni lui ni l'empereur son maître ne connaissaient l'Espagne ni les Espagnols ; que lui, comme plénipotentiaire de Ferdinand VII, roi d'Espagne, il étendrait son bras droit sur la table et se le laisserait couper plutôt que d'apposer une signature qui le déshonorerait aux yeux de l'Espagne et du monde entier. Cette réponse fut connue du général Berthier, et ce fut à cette occasion qu'il dit que M. de Labrador était le plus féroce de tous les Espagnols. Le général Berthier se trompait : la guerre de Napoléon

contre l'Espagne a dû le persuader que, lorsqu'il s'agissait d'indépendance, tous les Espagnols partageaient l'opinion de M. de Labrador, excepté un petit nombre qui se croyaient plus civilisés que la généralité de leurs compatriotes, et qui en réalité n'étaient que vicieux et corrompus.

Lorsqu'on reçut la nouvelle de ce qui s'était passé à Madrid le 2 mai, on fit partir le roi Ferdinand pour Valençay, sans le séparer pour le moment, ni du duc de San-Carlos ni du chanoine Escoiquiz. Toutes les autres personnes qui avaient accompagné le roi jusqu'à Bayonne reçurent des passe-ports pour retourner en Espagne ; mais on les refusa à M. de Labrador, à qui on donna la commission d'aller à Florence pour faire la séparation des effets mobiliers appartenant au roi d'Étrurie, comme souverain de la Toscane, de ceux qui avaient appartenu à son père, et que l'on y avait apportés de Parme. M. de Labrador se rendit donc à Florence, où commandait le général Menou, celui-là même qui, dans l'expédition d'Égypte, s'était fait mahométan et avait épousé la fille d'un propriétaire de bains du Caire. Ce général envoya dire un soir, à dix heures, à M. de Labrador, qu'il le priait de se rendre chez lui pour recevoir une communication très-importante. M. de La-

brador se rendit à cette invitation, et il fut reçu par un aide de camp qui lui intima l'ordre de reconnaître Joseph Bonaparte. La même intimation fut faite au secrétaire de légation Argumosa, et à quatre autres Espagnols qui résidaient à Florence, savoir : un ancien pensionnaire de l'École de peinture à Rome, un employé à la Bibliothèque royale de Madrid et deux jeunes graveurs.

A des époques que l'on nomme barbares, lorsqu'on envahissait un pays, on se contentait de demander le serment de fidélité aux municipalités. Bonaparte étendit cette injonction à tous ceux dont il craignait les opinions contraires à son ambition. M. de Labrador, son secrétaire de légation, un courrier de cabinet et les artistes mentionnés, ayant refusé de prêter serment, furent conduits à la forteresse de Florence, où l'on enferma ensemble dans une petite chambre M. de Labrador, M. Argumosa et le courrier de cabinet. Ils y passèrent la nuit sur des chaises, car on ne leur donna pas même de matelas. Malgré cela, on prétend que, depuis la première révolution de France, la civilisation a fait de grands progrès. Si par civilisation on entend les nouvelles découvertes dans les sciences et dans la construction des machines, on a raison de s'applaudir des pro-

grès de l'esprit humain; mais, pour ce qui est de la vraie liberté des nations, du bien-être des individus et des égards dus à tout homme, quelles que soient ses opinions, on se trompe énormément. M de Labrador, M. Argumosa et le courrier de cabinet furent ensuite transportés à Dijon. Les quatre artistes reçurent l'ordre de s'y rendre aussi, et, comme ils n'avaient pas les moyens de se faire conduire en voiture, ils auraient été forcés d'y aller à pied escortés par des gendarmes, si M. de Labrador n'eût payé pour eux une voiture ainsi que le voyage et le retour des gendarmes chargés de les conduire. On mit vingt jours pour se rendre de Florence à Dijon, et dans les auberges on plaçait un gendarme à la porte de la chambre de M. de Labrador.

M. de Labrador resta à Dijon depuis la fin d'octobre 1808 jusqu'au mois de mai 1811, époque à laquelle on lui accorda la permission de choisir un meilleur climat; il se décida pour Nîmes. Il resta dans cette ville jusqu'au mois de mai 1812. A cette époque, il s'échappa, et, traversant le Roussillon et la Catalogne, occupés alors par les Français, il se rendit, partie à cheval partie à pied, à Villanueva de Sitches en Catalogne; de là il s'embarqua pour Palma, capitale de Majorque, où il ne s'arrêta que

le temps nécessaire pour admirer la douceur du climat de cette île et l'abondance de ses productions. Les mœurs des habitants de Majorque sont entièrement patriarcales, et c'est peut-être le seul pays d'Europe où l'on trouve encore des hommes que notre fausse civilisation n'a nullement atteints.

M. de Labrador partit de Majorque à bord de la frégate espagnole *la Esmeralda*, chargée de prendre la correspondance de la partie de l'Espagne qui n'était pas occupée par les Français. On se rendit d'abord à Alicante et de là à Carthagène, où le capitaine de la frégate ne voulut pas débarquer à cause de la fièvre jaune qui y sévissait. Les autorités de cette place prétendaient que c'était un bruit calomnieux, et, pour se venger du refus du capitaine, ils écrivirent à la régence de Cadix que cette frégate était atteinte du fléau. On ordonna donc au capitaine de se rendre à Algéciras pour y faire quarantaine. La frégate avait à bord deux cents recrues; pendant les vingt-quatre jours de quarantaine, au mois d'août, et dans un climat aussi chaud que celui d'Algéciras, il y avait tout sujet de craindre que des maladies ne se déclarassent en effet sur le navire; heureusement ces craintes ne se réalisèrent pas, et, à peine la quarantaine était-elle terminée, qu'on

reçut la nouvelle de la levée du siége de Cadix par les Français. On se rendit donc à ce port, où M. de Labrador fut reçu avec beaucoup de joie par ses amis qui siégeaient aux cortès. Une des places de la régence qui avait été occupée par le général O'Donell, était alors vacante par suite de la démission de ce général. Les amis de M. de Labrador voulaient l'y porter; mais il s'y refusa, parce qu'à son avis, il était impossible de gouverner avec la Constitution de 1812. On nomma M. Villamil, magistrat au conseil de la guerre, un des hommes les plus instruits de la magistrature, et d'une modestie et d'une probité extraordinaires. Il était privé de ses propriétés, situées dans les Asturies, et cependant il n'accepta la place de régent qu'à la condition de n'avoir point d'appointements. Il s'établit dans un petit appartement à la douane de Cadix, et, quoiqu'il fût un des régents de l'Espagne et des Indes, il n'avait pour tout ameublement qu'une table et quelques chaises de paille. M. de Labrador fut de son côté nommé ministre des affaires étrangères, place où il n'y avait presque rien à faire, puisque la régence n'était reconnue que par le roi de Naples, alors réfugié en Sicile. Quelque temps après, la Suède se détacha de la France, reconnut la régence, et fit un traité, qui

fut signé par M. de Labrador, et dans lequel on s'offrait réciproquement amitié et rétablissement des anciennes relations.

M. de Labrador avait quitté son pays en 1798, et il avait laissé l'Espagne sous le gouvernement absolu de Charles IV, ou, pour mieux dire, de Marie-Louise et de Manuel Godoy, qui, simple garde du corps, sachant à peine signer son nom à vingt ans, avait été nommé ministre des affaires étrangères, généralissime et grand amiral. N'ayant pas su faire la guerre à la République française, il fit avec elle une paix humiliante qui lui valut le titre de prince de la Paix et celui d'altesse, chose toute nouvelle en Espagne, où on ne donnait le titre de prince qu'à l'héritier de la couronne. Du reste, à la fin de 1812, avec une régence, des cortès et une constitution, M. de Labrador trouva le même gouvernement arbitraire, exercé par quelques avocats et quelques prêtres, qui dominaient dans les cortès. Ceux-ci ne regardaient la régence et les ministres que comme de simples commis, obligés d'accorder les places qu'ils demandaient pour eux ou pour leurs parents. Parmi les députés, se trouvait alors le jeune Toréno, rempli de vanité et désireux de s'enrichir, ce qu'il a réalisé par la suite. Les prêtres Muñoz-Torrero et Oliveros étaient deux

hommes vertueux et instruits sur les théories du gouvernement représentatif, mais fort étrangers à la connaissance du cœur humain et ne se doutant pas de ce que c'était que conduire des hommes. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la Constitution de 1812, qui n'est qu'un recueil de maximes morales. On y lit que tous les Espagnols doivent être justes et bienfaisants. On pourrait se demander pourquoi on n'a pas écrit aussi dans la Constitution que toutes les femmes espagnoles seraient sages et fidèles. Je ne sais pas si Toréno, Martinez de la Rosa, Calatrava et autres députés croyaient possible de gouverner une grande nation avec des aphorismes et des lieux communs.

M. de Labrador eut le tort envers les cortès de ne pouvoir donner ni des ambassades, ni des places ambitionnées par les amis et les parents des députés influents. Il fut donc remplacé au ministère des affaires étrangères, qu'il quitta sans regret, l'ayant accepté avec répugnance.

Fort peu de temps après, le général Vénégas, qu venait de pacifier le Mexique, où il avait exercé les fonctions de vice-roi, arriva à Cadix. Lorsque le vaisseau à bord duquel il était avait quitté Vera-Cruz, la fièvre jaune y sévissait. Malgré cela, on le dispensa

de la quarantaine, d'abord parce l'on prétendait que les deux seules personnes qui avaient succombé pendant la traversée n'avaient pas été atteintes de la contagion, et ensuite parce que l'opinion générale des médecins était que la fièvre jaune n'était pas contagieuse. La vérité était qu'un matelot qu'on disait mort d'un crachement de sang avait succombé réellement avec les vomissements caractéristiques de l'épidémie. Cette cruelle maladie régnait depuis des siècles en Amérique, et jamais elle ne s'était communiquée à l'Espagne, malgré les centaines de vaisseaux qui entraient chaque année dans les ports de la Péninsule sans être soumis à la quarantaine. Pourtant, depuis quelques années, la maladie avait fait des apparitions sur plusieurs points du littoral. On transporta les bagages du général Vénégas chez un commis des affaires étrangères qui avait des relations d'amitié avec lui, et qui fut une des premières victimes. Cependant les cortès et la régence, d'après l'avis de plusieurs médecins, soutinrent qu'il ne s'agissait que de fièvres de la saison. Les particuliers ne furent pas aussi aveugles que le gouvernement, et ils s'empressèrent de s'éloigner de Cadix. Ce fut à cette occasion que M. de Labrador partit pour Madrid, où il arriva dans le mois de septembre 1813.

Il ne restait plus de l'ancienne population de Madrid que quelques centaines de familles pauvres ; les hôtels étaient fermés, les places et les rues remplies d'immondices et de ruines, que la municipalité ne pouvait pas faire enlever faute de fonds. La tournure des affaires dans le nord de l'Europe ayant forcé Napoléon de rendre la liberté au roi et aux princes espagnols dans le printemps de 1814, M. de Labrador partit de Madrid au mois d'avril pour aller rejoindre le roi à Valence; mais il n'y trouva que l'infant don Antonio, parce que le général Palafox avait persuadé à S. M. d'aller visiter Saragosse. Le général, assis à côté du roi dans une voiture découverte, fut salué par ses compatriotes les Aragonais comme le sauveur de la monarchie. M. de Labrador quitta Valence pour se rendre à Saragosse; mais il rencontra le roi en chemin et le suivit à Valence. Outre le général Palafox, Sa Majesté avait avec elle le duc de San-Carlos, ministre de la justice, et le chanoine Escoiquiz, conseiller d'État. En arrivant à Valence, cette suite s'augmenta du duc de l'Infantado et d'autres personnes venues de Madrid. Les cortès avaient déclaré qu'avant de prendre possession du palais de Madrid, le roi Ferdinand devait se rendre à la salle où elles tenaient leurs séances et prêter

serment à une constitution qu'il ne connaissait pas. On avait décrété en même temps l'augmentation de la garde nationale, et pris d'autres mesures qui annonçaient la résolution de faire prévaloir le pouvoir législatif sur celui du roi. Pour rendre nuls ces efforts d'une minorité turbulente, les conseillers du roi décidèrent que l'on publierait en son nom un manifeste, dont la rédaction fut confiée à M. de Labrador. La pensée dominante dans ce manifeste était que le roi, se voyant transporté de la prison de Valençay au milieu de ses sujets, s'était trouvé saisi d'admiration lorsqu'il avait été instruit des efforts surhumains que ce miracle avait coûté. Pour exprimer cette pensée, le roi, empruntant l'expression d'un grand poëte espagnol, disait que le titre de roi d'un tel peuple lui paraissait plus grand et plus glorieux que le titre de souverain de tout le reste du monde. On ajoutait que, s'il y avait eu de la part d'un petit nombre d'Espagnols des fautes commises, Sa Majesté éloignait la vue de ces misères de la faiblesse humaine, qu'il se regardait comme le père de tous ses sujets, et qu'il mettrait à conserver leurs droits la même ardeur et la même constance qu'ils avaient mises à conserver ceux de la royauté. Cette phrase ne plut pas aux conseillers du roi, qui n'avaient, pour la plupart, ni

instruction ni expérience, sauf toutefois MM. Villamil et Lardizabal, que le roi avait fait venir de Madrid pour les consulter.

On résolut donc, à la majorité des voix, de s'abstenir dans ce manifeste de parler des droits des sujets, comme si un prince pouvait demander à son pays des secours en hommes et en argent sans contracter l'obligation de les employer pour la défense et le bien-être de celui-ci. On retrancha donc du manifeste les paragraphes qui avaient déplu, et on le publia ainsi mutilé.

Aucun peuple d'Europe n'a eu un aussi mauvais gouvernement que celui de l'Espagne, depuis la mort de Charles III jusqu'à la guerre d'invasion. Malgré cela, le nom du roi était encore un vrai talisman, et, quand on eût publié le manifeste, tout rentra dans l'ordre. On aurait pu tirer un immense parti de cette vénération de la nation espagnole pour la royauté. Le voyage du roi à Madrid fut une véritable ovation; les habitants des villes éloignées de la route accouraient en foule de plusieurs lieues au-devant de Ferdinand VII, et on voyait souvent des groupes de paysans qui, tenant leurs enfants par la main, criaient qu'ils en avaient perdu deux ou trois au service de Sa Majesté, mais que, si elle n'était pas encore con-

tente, ils étaient disposés à aller avec le reste de leurs familles combattre ceux qui avaient tenu Sa Majesté captive.

M. de Labrador quitta Madrid dix jours après l'entrée du roi, pour aller conclure le traité de paix avec la France. Tandis qu'il se rendait à Paris, les anciens courtisans de Charles IV et un de ses ministres (6) allaient tous les jours au palais pendant le dîner de Sa Majesté, et ils ne cessaient de répéter qu'il fallait persuader au roi de tout rétablir comme en 1808. C'est alors que commença la persécution contre ceux à qui on attribuait les idées qu'on appelait en France libérales. Parmi les persécutés, se trouvèrent Martinez de la Rosa et d'autres députés, qui furent envoyés en Afrique. Cette mesure injuste était en même temps on ne peut plus contraire à toute vraie politique.

A son arrivée à Paris, M. de Labrador se présenta à M. de Talleyrand, ministre des affaires étrangères, qui prétendit que l'on n'avait pas besoin de faire un traité avec l'Espagne, puisqu'on avait traité avec ses alliés (7).

Louis XVIII ne fut pas de l'avis de son ministre, et il lui ordonna de traiter avec M. de Labrador. La seule difficulté à vaincre, c'était de décider sur quel-

pied on rétablirait les relations entre les deux pays. Napoléon, abusant de sa toute-puissance, avait établi des droits énormes d'ancrage sur les bâtiments espagnols, forcés de payer même lorsqu'ils étaient contraints par le mauvais temps d'entrer dans un port français, sans y avoir vendu ni acheté aucune marchandise. Ces droits étaient surtout onéreux pour les bâtiments catalans qui faisaient le commerce avec l'Italie. On pourrait dire, sans exagération, que le droit d'ancrage était souvent supérieur à la valeur des denrées de bas prix qui faisaient le fond du commerce entre l'Espagne et l'Italie; et il était arrivé que, pour ne pas payer des droits si forts, les bâtiments espagnols qui traversaient le golfe du Lion préféraient courir les risques d'un naufrage. Après quelques conférences, le ministre français et le plénipotentiaire espagnol se mirent d'accord, et stipulèrent qu'à compter de la date de la convention qu'on aller signer, les relations entre la France et l'Espagne seraient rétablies sur le pied où elles étaient au 1er janvier 1792, et on remit à un autre moment les autres stipulations qu'il pouvait y avoir à faire.

M. de Labrador se rendit à Vienne dans le mois de septembre, pour prendre part aux délibérations du

congrès, composé seulement des représentants des six puissances qui avaient signé le traité de paix.

Les plénipotentiaires étaient réunis depuis fort peu de jours, lorsque M. de Labrador découvrit que l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche avaient signé entre elles une convention amicale, dans laquelle on stipulait que, pour ce qui avait rapport aux affaires générales, on ne ferait aucune attention aux réclamations de la France et de l'Espagne. Cette démarche était si ignoble et si perfide que, lorsque M. de Labrador en fit part à M. de Talleyrand, celui-ci prétendit que la bonne foi de M. de Labrador avait été surprise, et que sans doute il avait payé fort cher une pure invention, qui ne méritait aucun crédit. Mais, par un hasard singulier, M. de Labrador avait l'original de cette convention, signé par les chefs des quatre cabinets désignés. M. de Labrador fit voir à M. de Talleyrand cet étrange document, et le laissa maître d'en prendre copie. De son côté, il en envoya un exemplaire à son gouvernement, et fit rendre l'original à la personne qui le lui avait procuré.

Dans cet état de choses, les plénipotentiaires de France et d'Espagne se trouvaient deux contre quatre; et, comme seule ressource qui leur restât, ils deman-

dèrent que ceux de la Suède et du Portugal fussent admis au congrès de Vienne, ces puissances ayant adhéré au traité de Paris. Mais cet expédient ne fut d'aucune utilité; car le Portugal se laissa dominer par l'Angleterre, et la Suède par la Russie.

Les premiers travaux du congrès eurent pour but l'abolition de la traite des noirs. Lord Castlereagh, qui portait la parole au nom de l'Angleterre, avait un grand intérêt à faire prononcer cette abolition par le congrès. L'Angleterre s'était préparée pendant plus de trente ans à la mesure de l'abolition, qu'elle avait prononcée, et, pendant ce temps, les propriétaires anglais avaient acheté un si grand nombre d'esclaves, qu'ils avaient formé une population capable de suffire à tous les travaux. C'était pour l'Angleterre un point d'honneur que l'abolition de la traite chez les autres nations, et les Anglais se sont toujours distingués pour faire marcher de front l'honneur et l'utilité. La France, l'Espagne et le Portugal se trouvaient dans une situation toute différente, parce que, dans leurs possessions, il n'y avait pas autant de nègres qu'à la Jamaïque, et que jamais on n'avait importé autant de négresses que de nègres. Les ministres qui représentaient au congrès ces gouvernements étaient d'accord sur le principe, mais ils demandaient huit

ans pour prononcer l'abolition. Lord Castlereagh faisait tenir souvent deux séances par jour pour développer son thème favori de l'abolition, qu'il voulait faire prononcer immédiatement. Comme mesure préparatoire, on décida de faire une déclaration au nom de toutes les puissances réunies au congrès, et la rédaction en fut confiée à M. Gentz, premier secrétaire du congrès. M. Gentz était un de ces publicistes allemands très-féconds en paroles et en phrases et visant toujours à l'effet. La déclaration qu'il rédigea n'était qu'une emphatique déclamation. Après en avoir entendu la lecture, M. de Labrador, prenant la parole, dit que tous les ministres étaient d'accord sur l'injustice de la traite, mais qu'on ne pouvait pas laisser passer une phrase où l'on disait que la traite était illégitime. Cette remarque de M. de Labrador n'était pas une dispute de mots; en effet, si on laissait subsister la phrase qui déclarait la traite illégitime, il fallait la condamner à l'instant, sans laisser passer les huit ans jugés nécessaires, et les nègres, étant le produit d'un trafic illégitime, devaient être affranchis sur-le-champ. Cette remarque parut juste, et on adopta une autre déclaration.

M. de Lowenhielm, ministre plénipotentiaire de Suède, proposa un jour au congrès que l'on deman-

dât à l'Espagne la cession de l'île de Minorque, pour y établir l'ordre de Malte. M. de Lowenhielm est un homme modéré et de très-bon sens, et il était très-facile de comprendre que cette proposition ne venait point de lui. M. de Labrador eut beaucoup de peine à se contenir ; mais, affectant une grande froideur, il répondit qu'il ne croyait pas possible la restauration ou, pour mieux dire, la résurrection de l'ordre de Malte, mort ignominieusement lorsque les chevaliers qui tenaient garnison dans l'imprenable forteresse de leur île la cédèrent, sans tirer un coup de canon, à Bonaparte, qui ne faisait que passer par là pour se rendre en Égypte, et qui n'avait ni le temps ni les moyens de les attaquer. Que cet acte eût été la conséquence d'une lâcheté ou d'une trahison, l'ordre de chevalerie qui s'en était rendu coupable ne pouvait jamais prétendre à être rétabli. Si cependant les puisssances principales de l'Europe croyaient possible le rétablissement de l'ordre de Malte, l'île de Minorque ne serait point convenable, à cause de sa petitesse et de la nature de son territoire, puisque ce n'est presque qu'un rocher. Que la meilleure manière de rétablir l'ordre de Malte serait de lui rendre l'île de Malte, qui lui avait été donnée par l'empereur Charles-Quint, comme roi d'Espagne,

puisque c'était à l'Espagne qu'appartenait alors cette île comme dépendance de la Sicile, laquelle faisait elle-même partie des possessions du roi catholique. L'Angleterre s'étant emparée de cette île, on ne ferait qu'un acte de justice en la restituant aux propriétaires; mais, comme il était difficile que l'Angleterre voulût se dessaisir d'une possession précieuse pour elle, elle pourrait donner pour le rétablissement des chevaliers de Malte un bon port de l'Irlande avec un terrain assez vaste et assez fertile pour qu'ils pussent s'y établir convenablement. Le seul moyen de traiter une semblable question était de la tourner ainsi en plaisanterie. Si quelqu'un s'étonne qu'on ait eu la hardiesse de proposer à l'Espagne la cession de Minorque, il suffira de lui dire que, si la Russie, la France ou l'Angleterre avaient eu le malheur de passer une vingtaine d'années sous un gouvernement comme celui de l'Espagne depuis la mort de Charles III jusqu'en 1808, et de souffrir ensuite l'invasion de Bonaparte, la Russie, la France ou l'Angleterre seraient tombées dans un état plus humiliant encore que celui auquel on a voulu réduire l'Espagne dans le congrès de Vienne.

Pendant qu'on perdait le temps en fêtes et en dîners, Bonaparte débarqua en France, où il trouva,

comme c'était naturel, un grand nombre de ses partisans prêts à le soutenir. Lorsque cette nouvelle arriva à Vienne, les ministres du congrès, les rois et les princes se trouvaient réunis au palais impérial. Les princes allemands qui, sous le patronage de Napoléon, avaient obtenu des couronnes et des agrandissements de territoire, parurent les plus affectés.

A cette nouvelle, la première réunion du congrès eut pour objet la publication d'une déclaration qui mettait Bonaparte au ban de l'Europe, pour avoir manqué au traité conclu avec lui après son abdication de Fontainebleau. Par ce traité, il avait été stipulé qu'on lui conserverait le titre d'empereur et le domaine de l'île d'Elbe. Il est inconcevable qu'un homme qui avait gagné tant d'éclatantes victoires, et qui pendant tant d'années avait exercé une si grande influence sur toute l'Europe, ait eu la mesquine ambition de conserver un vain titre et le pouvoir sur une petite île. Mais tel est le cœur humain, grand et petit d'un jour à l'autre. Les plénipotentiaires anglais s'opposèrent à la déclaration qui, pour ainsi dire, mettait Bonaparte hors de la loi, et ils prétendaient qu'il n'était pas justiciable des membres du congrès. A la rigueur, ils pouvaient avoir raison,

si on se bornait à la teneur de la déclaration; mais leur scrupule était extraordinaire, venant des plénipotentiaires d'un gouvernement qui a exterminé les dynasties qui régnaient sur trois cents millions d'Indiens, pour les remplacer par les officiers ou les commis d'une compagnie de marchands.

La déclaration eut un grand retentissement en France; et plus tard, dans le mois de mai, Fouché et les autres partisans de Napoléon expédièrent à Vienne M. de Montrond, chargé de s'entendre avec M. de Talleyrand, afin d'obtenir une seconde déclaration qui, annulant la première, laisserait à la France la liberté de choisir le gouvernement qui lui conviendrait. Un soir, M. de Labrador reçut de la part de M. de Talleyrand l'invitation de se rendre chez lui pour une affaire très-importante. M. de Talleyrand, qui se trouvait au milieu d'une nombreuse société, le pria de passer dans le cabinet de M. de La Benardière, chef des travaux politiques de son ministère. M. de La Benardière était un homme d'une rare instruction, et qui savait donner aux notes diplomatiques et à toute sa correspondance une tournure énergique et agréable. Il avait en outre l'avantage d'être très-laborieux, et, se croyant malade, il n'acceptait jamais de dîners, n'assistait

à aucune réunion et ne quittait jamais son appartement. Il était vraiment l'homme aux travaux diplomatiques. Aussitôt qu'il aperçut M. de Labrador, il lui dit qu'en attendant l'arrivée de M. de Talleyrand, il devait lui faire voir les épreuves d'une seconde déclaration, modifiant la première. Ces épreuves, qui sortaient de l'imprimerie, étaient signées par les ministres de Russie, d'Autriche, de Prusse, de France et d'Angleterre. M. de La Benardière avoua à M. de Labrador que son opinion personnelle était que le congrès ne devait point faire une seconde déclaration, ou que ce ne devait être que pour confirmer la première et non pour l'affaiblir. Mais il ajouta que, selon M. de Talleyrand, l'empereur Alexandre avait dit que, si on ne faisait pas une seconde déclaration, il ne ferait pas marcher un seul soldat en faveur des Bourbons, parce qu'il ne voulait pas avoir à soutenir en France une guerre nationale comme celle que Bonaparte avait soutenue en Espagne. Les personnes qui entouraient M. de Talleyrand s'étant enfin retirées, celui-ci vint dans le cabinet de M. de La Benardière. Il prétendit que, si on n'avait pas appelé M. de Labrador pour discuter la nouvelle déclaration à faire, c'était parce que le temps pressait et que l'on n'était pas sûr de le trou-

ver au moment où les autres plénipotentiaires s'étaient réunis. Du reste, il croyait qu'il était urgent de faire cette nouvelle déclaration, et il ne doutait pas que M. de Labrador ne se rendît à l'évidence, et ne mît de côté tout amour-propre. M. de Labrador répondit qu'il ne songeait jamais à son amour-propre lorsqu'il s'agissait d'un devoir; mais qu'il croyait qu'il était contraire à la dignité du congrès de se contredire et d'annuler un de ses actes. Il ajouta qu'en même temps que la dignité du congrès serait blessée, celle de l'Espagne recevrait une atteinte mortelle, puisqu'elle avait au congrès un plénipotentiaire qui y siégeait avec les mêmes droits que les cinq autres, qui avaient signé l'épreuve de la contre-déclaration. Il ajouta que l'Espagne n'avait jamais été sous la tutelle d'aucune puissance; qu'il voyait l'affectation avec laquelle quelques puissances se donnaient le titre de grandes; mais qu'il croyait qu'il n'y en avait aucune aussi grande que l'Espagne, et qu'il doutait qu'aucune autre eût pu, comme elle l'avait fait, résister à l'armée française, lorsque Napoléon possédait, avec l'ancien territoire de la France, la Belgique, la Hollande, le Rhin et toute l'Italie; que l'Espagne, pour s'opposer à des forces aussi formidables, n'avait ni

armée ni gouvernement, et que, seule, sans autre secours que trente mille Anglais, elle avait résisté (8). M. de Labrador ajouta que, si on publiait cette seconde déclaration, lui, de son côté, publierait une protestation. Là-dessus, M. de Talleyrand termina la conférence en disant que plus tard on verrait ce que l'on aurait à faire. M. de Labrador alla trouver le comte de Palmella, qui dit qu'on ne l'avait pas averti non plus, et que, s'il se faisait une protestation, il la signerait. Il fit la même démarche auprès de M. de Lowenhielm, de qui il obtint la même promesse. Il crut ensuite opportun de voir le comte de Munster, qui n'était pas membre du congrès, mais qui, comme ministre d'Angleterre pour le royaume de Hanovre, avait une grande influence, méritée d'ailleurs par ses talents. M. de Labrador alla en outre faire une visite à lord Clancarty, qui, après le départ de lord Castlereagh, était resté à la tête de la légation anglaise. Lord Clancarty, homme de bonne foi, avoua qu'il avait vu avec peine l'obstination de quelques membres du congrès, qui voulaient affaiblir l'effet produit par la première déclaration, mais qu'il avait dû céder; du reste, que si M. de Labrador protestait, il dirait franchement son avis. Par ce moyen, on mit fin à la ténébreuse intrigue ourdie à

Paris par Fouché. M. de Talleyrand écrivit un billet à M. de Labrador, en lui disant que leur but était le même, c'est-à-dire le rétablissement de l'autorité des Bourbons en France ; que M. de Labrador croyait que le moyen direct était le meilleur, mais que lui, qui connaissait l'amour-propre de ses compatriotes, était persuadé qu'en les laissant libres, ils choisiraient Louis XVIII. Ce billet faisait partie des papiers que M. de Labrador avait fait transporter à Rome pendant son ambassade. Cette affaire finit là, sans que M. de Talleyrand en reparlât jamais. Une des qualités de cet homme d'État, c'était de se dominer si parfaitement, qu'au milieu de la discussion la plus vive, lorsqu'il voyait qu'il ne pouvait avoir l'avantage, il se résignait et s'endormait. Ce fait s'est répété plusieurs fois pendant les séances du congrès, surtout dans les discussions avec lord Castlereagh.

Débarrassés du projet de la seconde déclaration, les plénipotentiaires, au lieu de mettre fin aux usurpations de territoire qui avaient eu lieu en Europe depuis la révolution de France, s'occupèrent de les confirmer ou d'en commettre d'autres.

Les deux républiques de Gênes et de Venise, qui avaient rendu de si grands services à l'Europe contre les Turcs, avaient été anéanties : leur rétablisse-

ment aurait été d'une rigoureuse justice. Pour ce qui concernait Gênes, l'Angleterre donna ordre à lord Bentinck, qui commandait huit mille hommes en Sicile, de venir faire le siége de cette ville par terre, pendant que la flotte anglaise la bloquerait par mer. A peine arrivé, lord Bentinck publia une proclamation dans laquelle il se donnait le titre de plénipotentiaire. En cette qualité, il exhortait les Génois à s'unir à lui, et il promettait, au nom de son gouvernement, le rétablissement de la république. Dès lors, les habitants des campagnes et tous ceux qui approvisionnaient la ville, cessèrent d'apporter des vivres et firent cause commune avec la division anglaise. Comme la flotte anglaise empêchait le ravitaillement par mer, la garnison française se vit forcée d'évacuer la ville, et lord Bentinck fit élire un doge de Gênes, et prononça le rétablissement de l'ancienne République, ce qui n'empêcha pas le congrès de Vienne d'ordonner la réunion de ce pays à la Sardaigne. Cette réunion était si contraire aux vœux des Génois, qu'ils envoyèrent à Vienne le marquis de Brignolle, si remarquable par son talent, son instruction et ses qualités vraiment chevaleresques. Sa mission était de dire aux ministres du congrès que, si le nom de république leur déplaisait,

ils demandaient la réunion de Gênes au duché de Parme, sous la souveraineté de l'héritier des trois duchés. Ce fut en vain que le marquis de Brignolle et M. de Labrador firent dans ce but toutes sortes de démarches; il était décidé que Gênes ferait partie de la Sardaigne. Il en fut de même pour Venise; et, comme s'il n'eût pas suffi de confirmer les anciennes usurpations, on en commit une nouvelle et plus criante, en donnant à Marie-Louise les États que le duc de Parme possédait comme héritier de la maison Farnèse, dont il descendait. Le cardinal Maury et deux autres évêques français avaient déclaré, lors du couronnement de Napoléon, que son mariage avec Madame Joséphine de la Pagerie avait été célébré selon le rite de l'Église catholique. Si ce certificat était exact, Marie-Louise ne pouvait être la femme de Napoléon, du vivant de l'impératrice Joséphine. En tout cas, ni comme archiduchesse, ni comme impératrice, Marie-Louise n'avait aucun droit. M. de Labrador fit toutes les protestations possibles; mais il fallait ajouter à tous les autres scandales ce scandale encore plus grand, et Marie-Louise, avec les trois ou quatre maris qu'elle a eus successivement, a joui des revenus des trois duchés, pendant que l'héritier légitime a dû se contenter du

duché de Lucques. La cession d'une partie de la Saxe à la Prusse fut une œuvre non moins contraire à la justice et au droit des gens. M. de Labrador n'eut pas même la satisfaction de pouvoir la censurer, puisque les puissances qui se sont donné le titre de grandes avaient décidé que l'Espagne n'interviendrait pas dans les affaires d'Allemagne, ce qui ne les empêchait pas d'intervenir elles dans les affaires de la Péninsule. La Prusse, l'Autriche et la Russie avaient découvert qu'elles étaient moins loin de l'Espagne que l'Espagne ne l'est de l'Allemagne.

Les hommes d'État qui sont tombés dans de si graves erreurs, non-seulement ont manqué à toutes les règles de la justice, mais encore ils ont montré qu'ils avaient la vue très-basse en politique. L'Espagne, qu'ils ont tâché d'anéantir, est plus nécessaire à l'équilibre européen qu'aucune des puissances du Nord. Il ne sera jamais possible à aucune d'elles, ni peut-être à toutes ensemble, de vaincre le penchant que de tout temps la France a eu de dominer en Italie et de s'agrandir en Belgique et en Allemagne. Or l'Espagne, même privée de ses colonies, peut mettre sur pied une armée de deux cent mille hommes, puisque la Prusse, avec moins de ressources et de population, en entretient une de quatre

cent mille; et il suffit de jeter un coup d'œil sur une carte pour voir que deux cent mille Espagnols menaçant la France sur la longue ligne qui s'étend de Perpignan à Bayonne, seraient plus utiles pour préserver l'Italie de toute tentative de la part de la France, que les armées quatre fois plus nombreuses des princes d'Allemagne et même de la Russie.

Du reste, si le plénipotentiaire espagnol n'eut pas l'occasion de dire son avis sur le démembrement de la Saxe, le plénipotentiaire français en parla avec énergie, et il employa toutes les ressources de son esprit pour empêcher ce nouveau scandale, qui malheureusement entrait dans les vues des puissances du Nord.

Relativement aux dispositions à prendre pour faire échouer les projets de Napoléon, les plénipotentiaires décidèrent que la Russie, l'Autriche et la Prusse enverraient chacune cent cinquante mille hommes, et que ce serait à celles qui pourraient fournir ce contingent qu'il appartiendrait de déterminer le plan d'opérations. On décida en même temps que, bien que l'Angleterre ne fût pas dans la possibilité de fournir cent cinquante mille hommes, elle serait admise à discuter le plan de campagne, parce qu'elle fournirait en argent ce qu'elle ne pouvait donner en hommes. On fit savoir au plénipotentiaire

espagnol que l'Espagne ne pouvait pas prendre part à la direction de la guerre parce qu'elle ne pouvait fournir cent cinquante mille hommes. C'est alors que l'on commença à donner à la Russie, à l'Autriche, à la Prusse et à l'Angleterre le nom de grandes puissances. A ces quatre on ajouta la France, et certes il n'y a rien à dire sur cette dernière détermination. La vérité pourtant est qu'une de ces grandes puissances perdit, dans une bataille qui ne dura qu'une heure et demie, sa capitale et une partie de son territoire, et qu'elle aurait perdu son existence politique sans l'insistance de ses alliés.

Avant de s'engager dans la guerre contre Napoléon, les plénipotentiaires voulurent régler l'étiquette à observer entre les différentes puissances d'Europe. Dans les siècles précédents, il n'y avait presque aucune discussion sur ce point, puisque toutes les puissances cédaient le pas à l'empereur d'Allemagne, comme successeur de ceux de Rome; et les différends qui avaient existé entre la France et l'Espagne, on les avait réglés en attribuant la préséance au titre d'ambassadeur, et ensuite à celui de ministre plénipotentiaire, et, à rang égal, à celui dont les lettres de créance auraient été les premières présentées. La Russie ne pesait pas alors

autant dans la balance de l'Europe, et l'Angleterre était loin d'avoir la même importance que de nos jours. Au congrès de Vienne, ces deux puissances avaient des prétentions contraires à celles de la France et de l'Espagne, et il était urgent de régler un point qui aurait facilement donné lieu à des complications diplomatiques. Ce fut M. de Labrador qui fut choisi pour présider cette commission; et, à la satisfaction de tous, il fut établi comme règle générale que l'ambassadeur de n'importe quelle puissance aurait le pas sur le ministre plénipotentiaire, de même que le miministre plénipotentiaire l'aurait sur le ministre résident, et qu'à égalité de rang, la préséance appartiendrait à celui qui aurait présenté plus anciennement ses lettres de créance. On fit à cette règle générale une exception en faveur du nonce du pape, et, chose digne de remarque, ni la Russie, ni l'Angleterre, ni la Prusse ne s'opposèrent à cette marque de considération en faveur du chef spirituel de tant de millions de catholiques, tandis que le ministre de Portugal, dont le roi porte le titre de Très-Fidèle, voulut réclamer contre.

On aurait voulu régler par cette même commission l'affaire des saluts des bâtiments de guerre dans les ports étrangers, et ceux de ces mêmes bâtiments

envers ceux de commerce. Dans l'état actuel, il y a des difficultés continuelles sur les saluts que les vaisseaux doivent au pavillon du souverain des ports dans lesquels ils entrent. L'Angleterre commet sur ce point un grand abus de force, puisqu'il n'y a point de mer ni de rivière navigable où l'on ne trouve quelque vaisseau anglais, qui oblige, non-seulement les bâtiments de commerce, mais ceux de guerre, à répondre à l'appel qu'il leur fait à coups de canon. Le président de la commission fit la motion de régler ces deux points, et il fut soutenu par tous les membres; mais le ministre anglais opposa la plus vive résistance, et il prétendit qu'il n'avait pas de pouvoirs pour régler cette affaire. Les exorbitantes prétentions de l'Angleterre ne sont basées que sur l'immense force maritime qu'elle possède depuis que la marine espagnole a été anéantie au service de la France, et celle de la France diminuée par les guerres de la révolution.

Lorsque le congrès eut terminé sa tâche, le plénipotentiaire espagnol refusa de signer le protocole, se fondant sur les usurpations de pouvoirs des puissances soi-disant grandes, et sur l'injustice des anciennes usurpations que l'on avait maintenues, et des nouvelles que l'on avait commises. Le gouver-

nement espagnol approuva la résolution de son plénipotentiaire, et celui-ci refusa l'invitation que lui faisait M. de Talleyrand de se rendre à Gand, où se trouvait Louis XVIII, parce qu'il aurait fallu pour cela une autorisation de son gouvernement. Il se rendit donc à Paris, où s'établit une commission de plénipotentiaires qui avaient assisté au congrès, pour traiter les affaires pendantes. Dans cette commission, on agitait la question des forteresses que l'on devait construire en Belgique pour les opposer au triple rang que la France possède. Le plénipotentiaire espagnol ne faisait pas partie de cette commission; mais il s'y présenta un jour pour demander que l'on accordât à son gouvernement une somme pour rétablir les fortifications d'Hostalrich, de Girone, de Roses et de Berga, qui toutes avaient été détruites pendant la guerre de l'invasion, tandis que toutes les forteresses françaises de ce côté étaient intactes. La commission accorda 36 millions de francs, qui furent exactement payés par la France; mais pas un sou ne fut employé à la réparation des forteresses: la plus grande partie de cet argent fut dépensée par le ministre des finances pour d'autres objets, et 9 millions furent la proie d'un agent infidèle, au nom duquel on avait fait faire les inscrip-

tions, qui auraient dû l'être au nom du trésorier de la couronne. Le ministre des affaires étrangères qui avait commis cette faute était libéral et un des fondateurs de la constitution de 1812. En attendant, on continuait à Paris les négociations pour s'entendre sur la signature du protocole par l'Espagne, et le ministre des affaires étrangères de cette cour était pressé de terminer l'affaire pour avoir l'occasion de recevoir des décorations et des tabatières ornées de brillants.

On nomma donc M. de Labrador ambassadeur à Naples, et on fit venir à Paris le comte de Fernan Nuñez, avec l'ordre de signer le protocole dans l'état où M. de Labrador l'avait laissé. Ce fut à cette occasion que le comte de Fernan Nuñez fut créé duc, sans que ce changement de titre lui fût d'aucune utilité, parce qu'étant grand d'Espagne, il jouissait des mêmes honneurs. Mais, dans ces derniers temps, on a préféré le titre de duc, et un grand nombre de grands d'Espagne et d'individus qui ne l'étaient pas ont demandé le titre de duc, sans avoir le revenu de 40,000 ducats, exigé par la loi. De cette manière, ce titre est devenu très-commun, et la plupart de ceux qui le portent sont obligés de demander des pensions pour soutenir leur nouvelle dignité (9).

M. de Labrador se rendit à Naples en octobre. Il avait été chargé au congrès de Vienne des intérêts de cette cour, et ce fut par suite des services qu'il lui avait rendus qu'il obtint le grand cordon de Saint-Ferdinand. Pendant son séjour à Vienne, il avait été informé que le roi de Naples, alors réfugié en Sicile, sans avoir aucun sujet de mauvaise intelligence avec la cour d'Espagne, s'était emparé de tous les biens appartenant aux Espagnols dans la Sicile. Parmi ces propriétés, se trouvaient celles du conquérant de la Sicile, Cabréra, dont l'héritage était tombé dans la maison d'Albe, devenue elle-même par les femmes majorat des ducs de Berwick; celles du marquis de Villafranca, qui est la branche aînée masculine de la maison d'Albe; celles du comte de Fuentes et de plusieurs autres grands seigneurs espagnols. C'était en vain que le ministre d'Espagne en Sicile avait réclamé contre cet attentat, commis au préjudice d'une puissance amie, qui, pendant tant de siècles avait été souveraine de la Sicile.

Parmi les personnes qui avaient accompagné à Vienne l'archiduchesse d'Autriche, reine des Deux-Siciles, se trouvait le chevalier de Médicis, qui jouissait d'une grande faveur à cette cour. M. de Labrador s'adressa à lui pour obtenir réparation d'une injus-

tice aussi criante, et fit entendre que, si on ne levait le séquestre, il porterait plainte au congrès. Le séquestre fut en effet levé, mais on ne rendit pas les revenus que l'on avait touchés pendant plusieurs années, tandis que l'on faisait tomber sur les propriétaires les charges qui pesaient sur les biens pour les églises ou les hôpitaux. Lorsqu'on avait séparé les Deux-Siciles de l'Espagne, on avait stipulé que les Espagnols jouiraient en Sicile des mêmes droits que les Siciliens, et réciproquement. Malgré cette promesse solennelle, en levant le séquestre, on conserva un droit de 15 pour 100 sur les revenus de ces biens, au profit du trésor des Deux-Siciles. M. de Labrador eut à commencer son ambassade par réclamer contre cette usurpation. Quoiqu'elle fût évidente, il ne réussit qu'à faire diminuer de moitié cette exaction, parce que le roi de Naples, tout en cédant aux raisons de M. de Labrador, soutenait que, pour la sécurité de sa conscience, il devait adopter l'opinion de la majorité de ses ministres. Or cette majorité se bornait au chevalier de Médicis, puisque le ministre des affaires étrangères, un respectable vieillard, et le ministre de la justice, un avocat, étaient toujours de l'avis du chevalier de Médicis. Celui-ci était, on ne sait pas pourquoi, l'ennemi

acharné de la cour d'Espagne, et tout ce qu'il pouvait usurper sur les sujets de cette puissance lui paraissait de bonne prise. Un des vice-rois de Naples, de la maison Alvarez de Tolède, avait fondé à Naples, à ses frais, un magnifique hôpital pour les Espagnols. Il y avait dans cet hôpital une église, où l'on avait érigé un monument en marbre en l'honneur du fondateur. C'était le principal ouvrage de sculpture moderne à Naples. Le chevalier de Médicis s'empara de cet hôpital pour y installer son ministère des finances, et il en destina une partie pour la bourse de commerce. En vain le chargé d'affaires avait-il réclamé; la cour d'Espagne recommandait toujours d'user de grands ménagements, et de ne pas donner des motifs de plainte dans ses réclamations.

Ce fut pendant le temps de l'ambassade de M. de Labrador à Naples que fut traité le mariage de l'infant don François de Paule avec la fille aînée du duc de Calabre, héritier de la couronne des Deux-Siciles. M. de Labrador ayant parlé au roi de ce projet de mariage, Sa Majesté lui dit que, comme il n'était que le grand-père, il fallait que M. de Labrador se rendît à Palerme pour en faire la demande au père de la princesse. On mit à la disposition de M. de Labrador pour son voyage une frégate napolitaine, et,

après avoir fait avec toute la pompe usitée la demande de la princesse, il resta une vingtaine de jours à Palerme, où le duc de Calabre et l'infante d'Espagne, sa femme, lui firent l'honneur de l'inviter à dîner presque tous les jours. On le plaçait à table entre la princesse Louise-Charlotte et la seconde fille du duc de Calabre, la princesse Marie-Christine. Celle-ci, qui pouvait avoir dix à douze ans, était si jolie et si bien élevée, qu'un jour que M. de Labrador s'entretenait avec sa mère, la princese étant venue à passer, l'ambassadeur ne put s'empêcher de dire qu'il regrettait qu'elle fût si jeune, car il aurait désiré la demander pour un autre prince de la famille royale.

Pendant cette même ambassade, Charles IV, qui n'avait pas revu Naples depuis l'âge de neuf ans, y vint de Rome, où il s'était établi. Son entrevue avec son frère, le roi des Deux-Siciles, fut extrêmement touchante (10). Après quelques mois de séjour à Naples, Charles IV retourna à Rome pour être le témoin muet de ce qu'il plaisait à Marie-Louise et à Godoy de faire chez Sa Majesté. Le séjour de Naples lui avait été si agréable, qu'il y revint bientôt et y mourut, quelques jours après avoir reçu la nouvelle du trépas de la reine à Rome.

Lorsque Charles IV et sa femme s'étaient rendus d'Aranjuez à Bayonne, le roi n'avait pour son usage que quelques bijoux, consistant en une ganse de brillants pour le chapeau, une garniture de boutons d'habit, une poignée d'épée et d'autres petits objets. Tout cela avait été vendu à Marseille, parce que Napoléon ne donna pas la somme promise tant qu'il sut que le roi avait quelques valeurs à sa disposition. Quant à la reine Marie-Louise, elle avait rapporté pour 6 millions de pierreries, et elle avait remis ces objets à madame Tudo, qui, à la mort de la reine, épousa Godoy. M. Vargas Laguna, ministre d'Espagne à Rome, qui devait sa fortune à Godoy, mais qui était un de ces hommes qui ne transigent pas avec leur devoir, parla si fermement à Charles IV de l'obligation où il était de faire rendre à la couronne d'Espagne ce qui lui appartenait, qu'il finit par l'obtenir, et ces bijoux furent envoyés en Espagne; mais, au lieu d'être conservés comme trésor de la couronne, ils furent partagés entre les princesses, parce que l'infante Louise-Charlotte le voulut ainsi. Cette infante avait pris une influence telle que personne ne lui résistait, et elle ne devait nullement cette influence à la supériorité de son jugement ou de son esprit, mais à une violence de caractère, qui faisait trembler

jusqu'à Ferdinand lui-même. Ce fut elle qui, malgré l'étiquette de la cour, obtint de donner des bals au palais de Madrid. L'étiquette défendait aussi de donner le grand cordon de Charles III aux ministres plénipotentiaires; l'infante napolitaine l'obtint pour un chargé d'affaires de Naples, et, le jour de sa fête, elle fit attendre pendant plus d'une heure les grands seigneurs, pour recevoir en audience particulière ce même chargé d'affaires qu'elle venait de faire décorer.

Les autres trésors que la cour avait en diamants avaient été enlevés par Murat le 2 mai 1808. Un Piémontais, ministre de Napoléon à Naples pendant le règne de Murat, assurait que les diamants apportés d'Espagne avaient été estimés 43 millions. Cette somme paraîtra un peu forte; mais on sait que l'Espagne était très-riche en joyaux.

Lorsque le roi Ferdinand VII prêta serment à la Constitution de 1812, M. de Labrador présenta au roi de Naples ses lettres de rappel. Le jour même où M. de Labrador devait partir de Naples, il reçut une invitation du roi Ferdinand pour dîner à Sessa. Parmi les personnes qui, ce jour-là, se trouvaient à la table de Sa Majesté, était l'héritier de la couronne de Danemark; et, en sa présence, le vieux roi Ferdinand

dit à M. de Labrador qu'à son avis il faisait mal d'aller en Espagne ; qu'il l'engageait à rester à Naples, où rien ne lui manquerait, et où il serait traité comme l'ami le plus intime de Sa Majesté. Le vieux roi était un homme de cœur, et il ne lui a manqué que de bons ministres et un meilleur entourage. M. de Labrador remercia Sa Majesté, et, traversant l'Italie et la France, il alla passer quelque temps en Belgique et en Suisse. Il était de retour à Paris lorsque le roi d'Espagne, trouvant qu'il ne pouvait gouverner avec la Constitution de 1812, au lieu de tâcher de la réformer d'accord avec les cortès, ou bien de se mettre à la tête de ses troupes fidèles, s'adressa à la cour de France pour obtenir l'envoi de cent mille hommes dans son royaume. Cette détermination aurait paru dans d'autres temps impossible, puisque les soldats que le roi d'Espagne faisait venir contre ses sujets étaient les mêmes qui avaient naguère envahi l'Espagne, et dont les chefs avaient proclamé que la seule armée espagnole était celle de Joseph, et que ceux qui reconnaîtraient un autre souverain seraient regardés comme des brigands et fusillés : proclamations qui, du reste, n'avaient point été de simples menaces ; mais qui avaient été mises à exécution avec une dureté à laquelle on s'était vu forcé de

répondre par de sanglantes représailles. Aussitôt que l'on eut décidé l'envoi des troupes françaises, M. de Labrador quitta Paris, ne pouvant concevoir qu'il fût digne d'un Espagnol de rester dans un pays dont l'armée faisait la guerre à ses compatriotes. Lorsque le roi Ferdinand se décida à appeler à son secours l'armée française, il fit perdre à sa couronne son indépendance, sa dignité et l'éclat que lui avaient valu tant de siècles d'une glorieuse indépendance.

M. de Labrador paya cher la manifestation de ses opinions ; lorsque le roi Ferdinand sortit de Cadix et remonta sur son trône, il nomma un nouveau conseil d'État, et, bien que M. de Labrador fût membre de ce conseil depuis 1814 et que cette place fût à vie, il la lui retira, et le laissa sans place ni appointements jusqu'en 1827, époque à laquelle on le nomma ambassadeur à Rome. Mais sa santé ne lui permit pas de s'y rendre avant l'année 1828.

Dans l'espace de fort peu de temps, le trône pontifical se trouva deux fois vacant, par la mort du pape Léon XII et par celle de son successeur Pie VIII. On s'occupa du choix d'un nouveau pape, et l'Espagne et la France protégeaient le cardinal de Gregorio, pendant que l'Autriche portait le cardinal Capellari, qui fut élu. Il y avait, à cette époque, à Rome, six ou sept

cardinaux français; mais l'ambassadeur, M. de Châteaubriand, ne put jamais disposer de trois voix, qu'il aurait fallu pour que le cardinal Gregorio fût élu (11).

Pendant que l'auteur de ces mélanges était ambassadeur à Rome. il reçut, en 1829, l'ordre de se rendre à Naples pour demander la princesse Marie-Christine, seconde fille du duc de Calabre, pour son oncle le roi d'Espagne, Ferdinand VII. Ces commissions étaient fort enviées par les plus grands seigneurs de l'Espagne, d'abord par l'honneur qu'ils en recevaient, et ensuite parce qu'on avait introduit la mauvaise habitude de faire à cette occasion des comptes de dépenses fort élevés, dans lesquels figuraient une grande quantité de vaisselle plate, des porcelaines, des cristaux, du linge de table le plus recherché, des voitures, des livrées de gala et des chevaux. On y ajoutait une somme considérable pour les illuminations et les dîners (12).

M. de Labrador n'eut d'autres dispositions à faire, avant de quitter Rome, que de faire partir ses domestiques, ses chevaux et ses voitures. Il fit son entrée à Naples avec la pompe usitée en pareil cas. On lui fixa le jour de la présentation solennelle pour la demande, et ce jour-là il adressa au roi de Naples, entouré de toute sa cour, un discours en espagnol pour

lui demander la main de sa fille. Le roi la fit venir, et, après qu'elle eut exprimé son consentement, l'ambassadeur s'avança, lui baisa la main, la considérant déjà comme sa reine, et lui présenta le portrait du roi, entouré d'un triple rang de gros diamants. On avait oublié d'expédier ce portrait de Madrid, et il fallut le faire faire et le donner à monter à Naples. Lorsque l'ambassadeur s'approcha de la princesse, il s'aperçut que, depuis 1818 qu'il l'avait vue à Palerme, elle avait encore gagné en beauté et qu'elle était une jeune personne accomplie. C'était une chose remarquable qu'étant née à Naples, elle eût la physionomie et la démarche d'une Espagnole. Elle avait même su s'approprier ce regard et ce sourire dont le secret n'est connu que des jeunes filles et des femmes de l'Espagne, sourire et regard qu'elles tiennent de l'heureux climat de ce pays. On sait qu'aux plus beaux jours de l'empire romain, lorsqu'il dominait la plus grande partie du monde connu, les femmes qui faisaient les délices du peuple-roi dans ses festins étaient des Espagnoles, et surtout des femmes de Cadix.

Après avoir donné les fêtes et les dîners d'usage dans de pareilles occasions, l'ambassadeur retourna à Rome, et il envoya ses comptes des dépenses, qui,

ne comprenant pas le portrait garni de brillants, ne dépassa pas la somme de 100,000 francs. Il avait cru donner un bon exemple à ceux qui auraient après lui de pareilles commissions; mais il se trompa, car les courtisans de Madrid ne virent dans sa noble conduite qu'un trait de fierté. Avouons pourtant que l'Espagne serait heureuse si tous ses enfants avaient cette espèce d'orgueil.

Après la mort de Ferdinand VII, M. de Labrador reçut l'ordre de reconnaître comme sa souveraine la fille aînée de ce roi. Il répondit que, selon son opinion, la couronne appartenait à Don Carlos. Par suite de cette réponse, on le déclara déchu de toutes ses dignités, places et décorations, pour s'être refusé à reconnaître le gouvernement de la fille du roi. Ce gouvernement avait sans doute le droit de l'exclure de toutes les places qui dépendaient de lui; mais, quant au collier de la Toison d'or, on ne peut en être privé, selon la loi fondamentale de l'ordre, qu'après avoir été jugé par ses pairs, c'est-à-dire par les autres chevaliers de la Toison d'or, qui, réunis en chapitre, et après avoir entendu l'accusé, l'auraient déclaré félon. Quand même, au lieu du chapitre des chevaliers de la Toison d'or, on aurait formé un jury composé de tout ce qu'il

y a de plus avili parmi les galériens, M. de Labrador est sûr que ces jurés ne l'auraient pas déclaré félon, pourvu qu'on n'eût pas acheté leurs votes; car la conscience du genre humain, même parmi les galériens, se refuse à déclarer félon celui qui n'a fait qu'être constamment fidèle à sa parole. Lorsque Bonaparte se fit nommer consul à vie, les généraux Carnot, Miaulis et autres se refusèrent à le reconnaître en cette qualité, et, malgré ce refus, il ne les priva point de leurs places, et, lorsque plus tard Bonaparte se fit proclamer empereur et qu'ils se refusèrent également à le reconnaître, il leur conserva cependant sa confiance. Malheureusement, en Espagne, on imite toujours ce qu'il y a de puéril dans les pays étrangers, mais jamais ce qu'il y a de noble et de généreux (13).

En 1831, M. de Labrador revit à Madrid la reine Christine, qui, depuis ce temps-là, a éprouvé bien des pertes, a eu bien des chagrins et a couru assez de dangers. Grâce à la Providence, elle est à présent à Madrid, dans la force de l'âge, et elle a eu le bonheur ou le malheur de placer sa fille aînée sur le trône. En s'exprimant ainsi, M. de Labrador n'entend attaquer en aucune sorte ni la reine-mère ni sa postérité. Il a trop de vénération pour celle qui fut l'épouse de son

roi et pour ses filles, pour qu'on puisse avoir aucun doute sur sa pensée. M. de Labrador a été toute sa vie grand admirateur d'Isabelle la Catholique et de Marie-Thérèse d'Autriche, et, sans s'occuper des défauts de Catherine II, il a rendu justice à ses talents. Il sait que Sixte V, qui se connaissait en politique et en gouvernement, disait qu'Élisabeth d'Angleterre, qui fit tant de mal à l'Espagne, était une grande tête de princesse. Mais, en général, M. de Labrador ne croit pas que le gouvernement d'une femme puisse convenir à une grande nation. Il n'a jamais pu s'habituer à voir une femme passer une revue, soit en jupon, soit en hussard, comme le faisaient Catherine et Marie-Thérèse.

Pendant que l'ancienne reine d'Espagne Marie-Christine est à Madrid auprès de sa fille, sur laquelle elle exerce sans doute autant d'influence qu'elle pouvait en exercer sur le roi Ferdinand, celui qui eut l'honneur d'aller la demander en mariage, accablé par la vieillesse et les infirmités, se trouve dans un pays étranger, sans qu'il lui soit permis d'aller dans son pays natal, même comme voyageur.

Si les hommes qui possèdent le pouvoir en Espagne ne se laissaient pas aveugler par l'esprit de parti ou dominer par des passions mesquines, il leur deman-

derait de quel droit on peut refuser l'entrée de l'Espagne à un homme qui non-seulement est Espagnol de naissance, mais qui est d'une famille espagnole depuis un temps immémorial, et aussi espagnole que les nobles montagnes de Castille, d'où elle descend. Parce que M. de Labrador ne veut pas prêter un serment qu'il croit contraire à sa conscience et à son honneur, est-ce une raison pour lui interdire le retour dans son pays? Même sans prêter serment, aussitôt qu'il serait rentré en Espagne, ne serait-il pas sujet du gouvernement établi, et soumis aux lois? D'après les anciennes lois d'Espagne, on n'exigeait de serment que de celui qui prenait possession d'une place pour l'exercice de laquelle il était d'usage de demander ce serment. Si M. de Labrador allait en Espagne, ce ne serait pas pour demander de l'argent, dont il n'a pas besoin ; ni des places, car il en a occupé plus qu'il n'aurait voulu ; ni la restitution de son collier de la Toison d'or, dont il a été privé par une simple signature d'un ministre, c'est-à-dire par un acte nul de plein droit. Il ne demanderait, pour le reste de ses jours, que l'air de sa patrie, et, après sa mort, que les six pieds de terre que l'on accorde au plus simple mortel. Ce ne serait pas une grande récompense pour les éminents services qu'il a rendus à

son pays et pour ceux qu'il a tâché de rendre à l'Europe.

M. de Labrador souhaite que l'Europe n'ait pas à éprouver de nouvelles convulsions ; mais tout annonce qu'après avoir semé des iniquités, on n'aura à recueillir que des douleurs (14).

Puisse la justice divine réparer, sans qu'il en coûte trop cher aux principales puissances de l'Europe, la persécution inouïe qu'on a exercée contre l'Espagne depuis le temps de Philippe II, en la privant de toutes ses possessions en Italie et en protégeant le soulèvement de ses possessions en Amérique, au profit, non pas du commerce de l'Europe, mais de la puissance des Provinces-Unies, qui joue en Amérique le même rôle que l'Angleterre en Europe!

FIN

NOTES.

Note (1), page 2.

Ce digne Espagnol vécut assez pour se mettre en rapport avec le duc de Wellington pendant que ce général occupait une partie du Portugal, et, lorsqu'il faisait le siége de Ciudad-Rodrigo, don Justo Garcia l'instruisait chaque jour des mouvements de l'armée française, en lui envoyant des hommes sûrs qui, sans être payés, le mettaient au courant des marches de l'ennemi, et l'informaient de la situation de cette partie de la Castille et des ressources que l'armée y trouverait. Ce fut alors que Wellington eut des relations avec les députés de la province de Salamanque, appelés en Espagne *sesmeros de la tierra*. Le duc de Wellington parlait de ces Espagnols en exprimant son admiration pour leur bon sens et leurs excellentes qualités. Ce sont les hommes les plus riches de la province, et ceux qui connaissent le mieux les ressources du pays. Ils ne sont nommés ni par le gouvernement ni par les municipalités; ils sont députés de la province, parce qu'ils sont nés tels et que leurs ancêtres l'ont été. Il y en a qui possèdent de grandes richesses en terres et en troupeaux; malgré leur fortune, ils s'habillent de drap brun comme les paysans de la contrée. Ils ne font de dépenses

extraordinaires que lorsqu'il est question du mariage de leurs fils, et alors on voit de ces noces qui ont donné à Cervantes l'idée des noces de Gamache. Ces braves gens n'ont jamais demandé ni pensions ni décorations, ce qui est très-extraordinaire en Espagne, où la manie des croix et des distinctions est une vraie maladie endémique. Au commencement du siècle dernier et jusqu'au temps du roi d'Espagne Charles III, il n'y avait d'autres ordres de chevalerie que les quatre ordres militaires et celui de Malte. Charles III, qui avait fondé à Naples l'ordre de Saint-Janvier, fonda en Espagne celui qui porte son nom, et il y établit des grands cordons et de simples croix de chevaliers, parmi lesquels un certain nombre jouissait d'une pension de 1,000 francs. Cette croix se portait à la boutonnière avec un ruban bleu et blanc. Du temps du feu roi Ferdinand VII, un de ses favoris fit créer en faveur des chevaliers qui jouissaient de la pension la distinction d'un crachat, d'abord fort modeste, brodé en bleu et en fil d'argent. On y substitua ensuite une plaque d'argent à pointes de diamant, qui devait d'abord être plus petite que la plaque des grands cordons. Comme il était impossible de faire observer ce qui avait été fixé relativement aux dimensions de cette plaque, elle se confondit bientôt avec la plaque du grand cordon, et, comme on l'accorde au premier venu, le grand cordon lui-même a perdu presque toute sa valeur. On a ajouté à cet ordre de Charles III l'ordre américain d'Isabelle la Catholique, et plus tard celui de Saint-Ferdinand, imitation de celui de Marie-Thérèse, mais imitation qui a dégénéré de suite, parce qu'on a fait de cette décoration, non pas le prix des services militaires, mais l'effet de la prodigalité des ministres. On y a ajouté l'ordre de Saint-Herménégilde pour récompenser les militaires qui ont le plus de service, ce qui l'a fait surnommer l'ordre de la végétation. On doit ajouter à tout cela les croix et les médailles pour des actions de guerre qui souvent ne mérite-

raient que l'oubli. Un seul exemple suffira pour faire connaître jusqu'à quel point on a poussé en Espagne la fureur de ces distinctions. En 1810, lorsque les Français se disposaient à entrer en Andalousie, il y avait un officier nommé Echevarri que l'on avait destiné à combattre les contrebandiers, mais qui n'avait aucune instruction. Plus tard on lui avait donné le commandement d'un bataillon que l'on avait formé en tirant des galères les condamnés les plus jeunes. Cet Echevarri était devenu maréchal de camp, et il forma le dessein de s'opposer au passage des Français. A cet effet, il réunit trois cents contrebandiers, partie à cheval, partie montés sur des mulets. Il mit en réquisition quelques centaines de paysans, et il alla occuper le pont d'Alcolea sur le Guadalquivir. Il était assez ignorant pour croire qu'avec sa faible troupe et une compagnie de milice qui se trouvait là, il pourrait entraver la marche de l'armée française. Les Français n'auraient eu besoin que de quelques détachements pour s'emparer du pont; mais ils ne voulurent pas sacrifier inutilement du monde et ils allèrent passer le Guadalquivir à quelques lieues de là. Il ne fut tiré que quelques coups de fusil, dont l'un blessa légèrement un jeune officier des milices, qui plus tard se trouva prisonnier à Dijon en même temps que l'auteur de cettre brochure. Rien de plus amusant que d'entendre raconter par ce jeune officier les bravades du général Echevarri, et sa surprise lorsqu'il apprit que les Français avaient passé le Guadalquivir. Cependant ce brave général fit approuver par les cortès la création d'une médaille, sur laquelle on lisait cet exergue : « *Salut de l'Espagne.* »

A l'imitation de cette médaille du Salut de l'Espagne, il y a eu des milliers de croix et de médailles. Il n'y a point de militaire espagnol ayant servi quelque temps qui ne soit chargé de tant de décorations que, s'il ne portait pas son uniforme, on

le prendrait pour un marchand ambulant étalant des échantillons de croix et de médailles. Depuis qu'on est devenu imitateur de tout ce qui se fait dans les pays étrangers, on aurait dû, en fait de décorations, imiter le gouvernement prussien. Le maréchal Blucher se trouvait avec un corps d'armée en Silésie, lorsqu'il reçut l'ordre de marcher sur Paris en même temps que les autres armées des alliés Dans cette grande marche, le maréchal Blucher eut à soutenir six batailles et vingt-trois combats. Bien qu'il ne fût pas toujours vainqueur, il ne laissait pas, dès le lendemain de l'action, de publier un ordre du jour qui contenait invariablement ces mots : *en avant*; en sorte que, depuis cette époque, ses soldats le désignaient toujours sous le nom de général *En avant*. Il arriva donc à Paris en même temps que les autres armées; et, pour récompenser une campagne aussi laborieuse et aussi importante, on décerna à tous ceux qui avaient fait partie de cette armée une croix en bronze faite des canons pris à l'ennemi, et cette croix fut commune au général et aux soldats. Ce serait un exemple à suivre pour mettre fin à cette parade de décorations et de distinctions. A la vérité, dans la guerre d'Espagne, il n'y a pas eu un seul général à qui on eût pu donner le nom de *En avant*; mais les soldats, battus dix et douze jours de suite, revenaient à la charge aussitôt qu'un officier les menait au combat en disant : *ce n'est rien*. C'est à ces soldats que l'on doit donner le nom de *no importa*, que l'on disait être le plus grand des généraux.

Note (2), page 2.

A l'étude des éléments du droit de la nature et des gens, que l'on faisait alors, on ajoutait un examen approfondi des ouvrages de Grotius et de Puffendorf, aussi bien que des traités de paix et d'alliance conclus entre les différents gouvernements de l'Europe. Ces études sont devenues inutiles depuis la véto-

lution française. Le directoire exécutif et Bonaparte trouvèrent un moyen plus simple pour déclarer la guerre ou pour faire la paix. Ce moyen consiste à calculer le nombre de ses troupes et celui de la puissance sur laquelle on veut faire des conquêtes. Malgré son grand génie militaire et son immense puissance, Bonaparte se trompa dans ses calculs lorsqu'il se décida a envahir l'Espagne. Il semblait qu'après qu'il fut tombé à Waterloo, son système aurait dû périr avec lui, mais malheureusement le congrès même de Vienne l'a continué.

NOTE (3), page 8.

Il est possible que, dans un temps plus ou moins éloigné, l'Espagne et le Portugal ne forment qu'un seul État. Il est possible aussi que ces deux peuples continuent de former deux gouvernements différents. En ce cas, il faudrait qu'ils fussent étroitement unis par une amitié solide et durable, fondée sur leur réciproque utilité, et qu'ils eussent le bon esprit de se soustraire à toute influence étrangère; car ce sont les influences étrangères qui ont toujours été la ruine de la Péninsule hispanique. Formant une seule monarchie ou deux États séparés, les Espagnols et les Portugais doivent figurer en Europe, même après qu'on les a privés de leurs colonies. Celles de l'Espagne occupaient la sixième partie du globe, et les habitants de tant d'immenses royaumes, sous le drapeau auguste de Castille, gagnaient tous les jours en population et en prospérité. On a dit dans le temps que le soleil ne se couchait jamais dans les possessions de la monarchie espagnole. Cette phrase, qui pourrait paraître une fiction poétique, était une pure vérité. Le Portugal, de son côté, en outre de ses possessions en Afrique et en Asie, était maître du Brésil, ce royaume si fertile et si vaste, qui, peuplé par une race européenne, aurait été plus que suffisant pour former deux ou trois puissants empires. Malgré

tant de catastrophes, l'Espagne et le Portugal, par l'abondance, par la variété et par l'excellence des produits de leur sol, peuvent se passer de l'Europe entière, et les habitants de ces deux pays conserveront leur dignité, parce qu'à la bravoure, à la constance et aux plus nobles qualités de l'âme, ils joignent une force de corps, capable de résister à toutes les fatigues. Ainsi, l'Espagne et le Portugal, grâce à la libéralité de la nature, pourront regretter moins la perte de ces grandes régions soumises naguère à leur autorité.

NOTE (4), page 16.

Le rapport que le comte de Toréno a fait sur le mouvement d'Aranjuez dans son *Histoire de la guerre et de la révolution d'Espagne* est très-exact. On prétend qu'une des filles de don Francisco Saavedra, la seule qui est vivante, communiqua à M. le comte de Toréno un journal que son père avait tenu sur tout ce qui était arrivé en Espagne à cette époque. Le comte de Toréno ne pouvait avoir un guide plus sûr, puisque M. de Saavedra était un homme de beaucoup d'esprit, très-instruit, parlant et écrivant l'espagnol avec une pureté remarquable, qui le rapprochait de Jovellanos, dont il était l'intime ami. On trouve en effet dans le rapport que le comte de Toréno fait de cet événement, des réflexions qui appartiennent sans doute à M. de Saavedra ; mais le style appartient à M. Toréno, qui, ayant lu plus de livres français que de livres espagnols, ne se contente pas d'écrire l'histoire dans un style simple; mais, à l'exemple de plusieurs écrivains français de l'école moderne, il cherche à amuser plutôt qu'à instruire ses lecteurs. Il s'est donc servi d'un style fleuri, qui ressemble fort à celui qu'on emploie dans les romans. Ainsi, quand M. de Toréno parle de l'entrée des soldats et des paysans dans les salons de l'hôtel du prince de la Paix à Aranjuez, il dépeint les paysans sales et déguenillés,

pour faire contraste avec la magnificence, le luxe recherché et les ornements précieux de l'habitation de Godoy. Les paysans d'Aranjuez, pas plus que ceux des autres parties de l'Espagne, ne sont salés ni déguenillés, si ce n'est dans les récits des mauvais romanciers qui publient des voyages en Espagne. L'auteur de ces mémoires avait servi sous les ordres de don Manuel Godoy, et, dans ce même mois de mars où l'emeute eut lieu, il avait visité plusieurs fois l'hôtel de ce favori. L'ameublement en était convenable, mais il n'y avait rien de cette magnificence romanesque, ni de ces richesses, ni de ce luxe dont parle le comte de Toréno. Les salons de cet hôtel n'étaient pas réservés, comme il le dit, à ce qu'il y avait de plus brillant à la cour. Don Manuel Godoy donnait des audiences à tout le monde, et les paysans d'Aranjuez et les soldats espagnols ne sont pas des sauvages à rester stupéfaits à la vue d'un ameublement qui n'était ni plus riche ni plus recherché que celui de toutes les autres personnes de la classe élevée.

La part que les gardes du corps prirent au mouvement d'Aranjuez fut l'œuvre du baron Capelleti, chargé d'affaires d'Espagne à Bologne, qui était venu à la suite de la reine d'Étrurie et qui était extrêmement actif. Il se mit d'accord avec ses anciens camarades dans les gardes, et il fut convenu qu'un certain nombre d'entre eux se tiendraient à cheval dans leur caserne, prêts à se rendre, à un signal donné, aux environs de l'hôtel du Prince de la Paix pour empêcher son départ avec la cour.

Ce que le comte de Toréno dit sur le comte del Montijo, qui, sous le faux nom de *Tio Pedro*, était à la tête des paysans de la Manche qui s'étaient rendus à Aranjuez pour empêcher le départ de la cour, est exact. Le prétendu Tio Pedro se donnait le titre de greffier (escribano) d'un village de la Manche. Il avait mis sur un de ses yeux un morceau de taffetas noir pour faire croire qu'il avait une difformité à cacher ou quelque blessure

récemment reçue. Sous ce déguisement, il ne fut reconnu par personne. Il payait aux paysans leur logement, leur nourriture, il leur donnait de bons cigares et de l'argent de temps en temps, et ils lui étaient si dévoués qu'ils n'auraient reculé devant rien pour lui obéir. Parmi les personnes qui le craignaient le plus, se trouvait le malheureux ministre des finances Soler, qui mourut assassiné quelque temps après. On aurait pu croire que ce malheureux ministre avait un pressentiment du sort qui l'attendait ; car, étant encore à Aranjuez, il tremblait lorsqu'on parlait devant lui du *borgne* (tuerto), surnom que l'on donnait au prétendu Tio Pedro.

NOTE (5), page 17.

La branche aînée de la maison d'Autriche, qui est celle qui a régné en Espagne, puisqu'elle descendait de Charles V, tandis que celle qui a régné en Autriche descendait de l'empereur Ferdinand, frère de cet empereur, n'a pas été heureuse (*). Philippe II n'avait pas l'esprit guerrier ; il aurait pu, après que ses généraux lui avaient gagné la bataille de Saint-Quentin, faire marcher son armée sur Paris, comme l'histoire

(*) Selon un proverbe latin, les enfants des héros sont des vauriens : *Filii heroum noxæ.* Malheureusement ce proverbe se trouve très-souvent vrai dans notre temps, aussi bien que dans celui où il fut composé. Plus malheureusement encore, si les enfants n'héritent pas des bonnes qualités de leur race, ils héritent au contraire des maladies du corps et de l'esprit, de la goutte, de la folie, et d'autres misères semblables. Parmi tant d'autres exemples, on peut citer celui de la dynastie autrichienne qui a régné en Espagne. La douleur éprouvée par la fille de Ferdinand et d'Isabelle la Catholique par suite de la mort de son mari devint peu de temps après une mélancolie qui dégénéra en un égarement de la raison, et cette malheureuse princesse n'est connue dans l'histoire que sous le nom de Jeanne la Folle. Son fils, le grand empereur et roi Charles-Quint, avait trouvé dans ses exploits militaires, dans ses continuels voyages, dans le gouvernement de son vaste empire, dans la culture des arts et même dans son application aux arts mécaniques, tout ce qui pouvait l'éloigner des pensées mélancoliques qui avaient égaré la raison

raconte que son père le disait dans sa retraite du monastère de Saint-Just, aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de cette grande victoire. Philippe II aima mieux s'occuper de bâtir à l'Escurial le magnifique monument que tout le monde connaît et qu'il dédia à saint Laurent, parce que la bataille de Saint-Quentin avait été gagnée le jour où l'Église célèbre sa fête.

Philippe III aimait si peu la guerre qu'il conclut une trêve avec ses sujets révoltés; il s'occupait exclusivement de ses devoirs religieux, et la seule distraction qu'il se permettait, c'était d'aller presque tous les jours avec la reine visiter des couvents de religieuses, espérant sans doute obtenir par les prières de ces saintes filles le rétablissement de son autorité dans les pays révoltés

Philippe IV écrivait des comédies. Il se plaisait à s'entretenir avec les acteurs et les actrices, et il abandonnait les rênes du gouvernement à son favori, le comte duc d'Olivarès. Ce ministre, dont la faveur fut la honte et la ruine de l'Espagne, après avoir signé un traité par lequel on reconnaissait le duc de Bragance comme roi de Portugal, alla en donner la nouvelle à Philippe IV, et il commença par lui dire qu'il venait féliciter Sa Majesté de ce que dorénavant elle n'aurait plus à dépenser les sommes énormes que lui coûtait la guerre de Portugal.

de sa mère. Pourtant, par un effet de ce penchant irrésistible, il fut si sujet aux émotions tristes et religieuses qu'il descendit de son trône et renonça au pouvoir pour aller s'ensevelir dans le petit monastère de Saint-Just, que les moines de Saint-Jérôme possédaient dans l'Estramadure. Dans cette humble retraite, il eut l'extraordinaire fantaisie d'assister vivant à une représentation du service funèbre qu'on devait lui faire après sa mort. Il paraît que, dans cette cérémonie, il éprouva un très-vif plaisir. Telle est la force des grandes passions, qu'elles se confondent avec l'égarement de la raison, en sorte qu'il est presque impossible de dire où la passion finit et où la folie commence. Les passions inspirées par l'amour et les passions mystiques, inspirées par la dévotion, sont les plus fortes preuves de la vérité de cette assertion. On pourrait citer, dans la dynastie autrichienne qui a régné en Espagne d'autres exemples de princes dont le caractère et les actes révélèrent l'influence du sang qui leur avait été transmis par leur aïeule.

Si l'intendant de la maison du duc d'Olivarès était venu lui dire : « Monseigneur, je vous félicite de ce que désormais vous n'aurez plus à dépenser de l'argent pour la réparation de votre hôtel ni pour l'entretien de vos propriétés, parce que je viens de les céder à vos créanciers ; » il est probable qu'il l'aurait fait jeter par la fenêtre.

Le comte duc d'Olivarès a été pourtant plus heureux que la plupart des hommes éminents de l'Espagne. Son portrait a été fait à pied et à cheval par Velazquez, et il y a encore à présent à Madrid une porte connue sous le nom de Portillo del conde duque de Olivarès.

A Philippe IV succéda son fils Charles II, prince d'une si faible santé que l'histoire lui a donné le surnom de *malade*. Il n'était pas plus fort d'esprit que de corps ; tombé en enfance avant le temps, il se croyait ensorcelé et il ne prenait jamais son chocolat sans avoir plongé une croix dans la tasse pour se préserver de nouveaux sortiléges. Le malheur de l'Espagne voulut qu'on lui conservât le trône, ce qui donna lieu aux intrigues des puissances étrangères, et, après sa mort, à la guerre civile entre les Espagnols de la couronne de Castille et leurs frères de la couronne d'Aragon.

La branche allemande de la maison d'Autriche a été en général plus favorisée que la branche espagnole. Quant aux princes de la maison de Lorraine, qui ont succédé à l'impératrice Marie-Thérèse, ils ont été presque tous remarquables par la bonté de leur cœur, par la simplicité de leurs goûts et par une sorte de bonhomie. Ces qualités font aimer les princes, autant que le courage et un grand caractère les font admirer. Ceux qui ont été à Vienne en 1814 et en 1815 ont pu voir l'amour que la population entière de cette capitale avait pour l'empereur François. Ce souverain avait été malheureux dans la guerre ; il n'avait pas choisi des ministres ni des géne-

raux capables de remplir les devoirs que leurs charges leur imposaient; malgré cela, S. M. I. était adorée de ses sujets, et l'on n'aurait jamais cru que, dans l'année 1848, une grande partie des sujets de son empire se seraient révoltés contre son autorité et qu'il aurait fallu demander à la Russie le secours d'une nombreuse armée pour conserver la couronne à son successeur.

L'empire d'Autriche compte une population de 46 millions d'habitants. L'empereur a une armée très-nombreuse, très-brave et très-fidèle, mais tous ces avantages ne l'auraient pas préservé d'une ruine totale sans l'appui de son puissant allié. Il a été même question d'avoir recours à la Prusse, à la Bavière et à d'autres puissances d'Allemagne.

L'empire d'Autriche était, avant cette funeste guerre civile, comme ces corps qui paraissent pleins de vigueur, mais qui ont un vice organique qui, malgré toutes les apparences de la santé et de la force, les conduit au tombeau. Ce vice organique de l'empire d'Autriche est la réunion d'un très-grand nombre de nations d'origine différente, de goûts et d'intérêts contraires. L'empire d'Autriche compte parmi ses sujets les habitants de la Hongrie, qui composaient autrefois un royaume très-puissant par l'abondance et la richesse des produits de son territoire et par le courage de ses habitants. Quoique ceux-ci n'appartiennent pas à une seule race et qu'ils n'aient pas les mêmes croyances, ils se rappellent que le pays qu'ils habitent a été indépendant et ils voudront toujours le redevenir.

La Bohême a formé aussi jadis un puissant royaume, et ses habitants ont les mêmes motifs que les Hongrois pour se soustraire à une domination qui n'est pas celle de leurs anciens souverains. A cela il faut ajouter cette grande partie de la Pologne qui fait partie de l'empire d'Autriche. Les Polonais ne renonceront jamais à leur nationalité. Ils sont les Espagnols du

Nord, ils ont beaucoup de courage et une grande constance, qui sont les qualités les plus essentielles pour réussir.

L'empire d'Autriche possède aussi en Italie ce qui fut détaché de la domination d'Espagne par suite de la guerre de succession de cette couronne ; or il n'y a point en Europe de peuples qui se ressemblent moins que les Allemands et les Italiens, et, comme leurs intérêts sont opposés, l'Autriche aura toujours besoin d'avoir en Italie une armée d'occupation comme dans un pays nouvellement conquis.

Les autres sujets de l'empire d'Autriche sont les Tyroliens, les Croates et les habitants des provinces que l'Autriche a conquises sur les Turcs.

Le royaume de Prusse n'a que le tiers de la population de l'empire d'Autriche ; mais il a le même vice organique que son voisin. Il y a en Prusse des Allemands, descendants des sujets de ce grand maître de l'ordre teutonique qui embrassa la réforme de Luther et, de chef religieux et catholique qu'il était, devint prince séculier ; il y a des Silésiens, que la Prusse a conquis et détachés de la Silésie autrichienne ; il y a un grand nombre de catholiques, sujets autrefois des trois électeurs ecclésiastiques ; il y a des Polonais et des Saxons détachés de la Saxe par un des actes les plus blâmables du congrès de Vienne. Malgré tous ces éléments de faiblesse, la Prusse a été placée parmi les grandes puissances de l'Europe, parce qu'elle a trouvé le moyen d'avoir une armée très-nombreuse, très-disciplinée et très-brave, et qu'à force d'ordre et d'économie, elle a pu soutenir en Europe le rang auquel elle s'est élevée sous le grand Frédéric. L'auteur de ces mémoires n'aime pas les révolutions, mais il croit que l'Autriche et la Prusse pourront difficilement en éviter une nouvelle avant longtemps.

Si l'on compare l'état présent de l'Autriche et de la Prusse

avec celui de l'Espagne, qu'elles n'ont pas daigné compter parmi les grandes puissances, on verra que l'Espagne, pour peu qu'elle soit bien gouvernée, aura augmenté sa puissance quand ces autres gouvernements auront perdu la leur. La grande monarchie qui s'étend depuis les Pyrénées jusqu'à la Méditerranée d'un côté et à l'Océan de l'autre, ne compte parmi ses habitants qu'une seule race, ayant la même origine, les mêmes croyances, les mêmes mœurs, les mêmes intérêts et les mêmes préjugés, si l'on veut. Elle restera debout quand les plus grands empires seront tombés.

NOTE (6), page 33.

Le ministre qui tenait ce langage avait rempli les mêmes fonctions au temps de Charles III. Il avait joui pendant de longues années du traitement de ministre et de riches commanderies; il n'est donc pas extraordinaire qu'il voulût qu'on rétablît tout sur l'ancien pied. Pourtant le temps écoulé depuis la mort de Charles III jusqu'en 1808, est une des époques les plus désastreuses et les plus humiliantes pour l'Espagne. Charles IV s'occupait exclusivement de sa passion pour la chasse et de l'enfantillage appelé Maison de Ferme ou Casa del Labrador, qu'il avait fait bâtir dans le jardin d'Aranjuez, et qui n'a jamais servi ni pour donner un logement à la famille royale ni pour une fête quelconque. C'était tout simplement un magasin de pendules, de petits meubles et de curiosités, achetés la plupart à Paris à des prix exorbitants Le rez-de-chaussée de cette petite maison étant au-dessous du niveau du Tage, devenait en hiver un petit lac. Malgré cela, lorsque le marquis de Labrador arriva à Aranjuez en 1808, Charles IV, à qui la goutte ne permettait plus l'amusement de la chasse, avait donné l'ordre de réunir 2 millions de réaux (500,000 francs) pour augmenter cette bicoque. Il faut savoir que, pendant ce temps, les domes-

tiques de la cour portaient des livrées râpées ou trouées. On avait donné à l'auteur une voiture de la cour avec deux laquais, et, ayant remarqué le mauvais état de leurs livrées, et soupçonnant qu'ils n'étaient pas payés de leurs gages, il leur donna de sa bourse une somme chaque semaine, et l'inspecteur des écuries du roi le remercia de cet acte de générosité. Ces détails paraîtront incroyables, surtout si l'on considère qu'à cette époque l'Espagne conservait encore ses immenses et riches colonies. Charles IV ne voulant pas être troublé dans ses goûts, et la reine et le favori ne voulant pas l'être non plus dans les leurs, on laissait insulter l'Espagne par les plus petites puissances.

NOTE (7), page 33.

Cette extraordinaire prétention de la France n'était pas la première de la même nature qu'elle eût eue depuis la révolution. Lorsque Bonaparte, premier consul, signa les préliminaires de la paix d'Amiens, sous prétexte d'urgence, sans attendre les plénipotentiaires espagnols, il céda à l'Angleterre l'île de la Trinité, colonie espagnole.

Si ces faits avaient pu se répéter et cette doctrine prévaloir, le premier consul de la république française et le ministre du roi Louis XVIII auraient réalisé le rêve ambitieux de Louis XIV, prétendant qu'il n'y avait plus de Pyrénées.

Les Français et les Espagnols sont des peuples très-braves, mais chacun d'eux l'est à sa manière : le Français, plein de vanité, ne veut reconnaître la supériorité d'aucune autre nation, et l'Espagnol, plein de fierté, ne peut souffrir d'égal ni en courage ni en loyauté; pour le reste, il ne s'inquiète de la supériorité d'aucune autre nation. On pourra peut-être avec le temps aplanir les pics les plus élevés des Pyrénées, sillonner leurs flancs par des chemins de fer, et les percer de tunnels; mais

dans la réalité les Pyrénées seront toujours des montagnes insurmontables, tant que les deux peuples conserveront leurs caractères distinctifs.

NOTE (8), page 44.

Il est vrai que ces trente mille hommes étaient très-braves, et commandés par un de ces hommes extraordinaires que l'on voit paraître très-rarement dans le monde. Le duc de Wellington vainquit en Portugal et en Espagne les plus renommés des maréchaux et des lieutenants de Bonaparte, et presque toujours avec des forces inférieures, rarement avec des forces égales et jamais avec des forces supérieures. Pour compléter ces triomphes, il battit Bonaparte lui-même à Waterloo, ce qui le plaça parmi les plus grands génies militaires qui aient paru. Le duc de Wellington a été encore favorisé par la Providence en ce qu'il n'a jamais tiré l'épée que pour la défense de la justice et du droit. Il n'a jamais terni sa gloire, ni par des actes de cruauté, ni par ces basses perfidies qui ont déshonoré d'autres grands hommes de guerre.

Le duc de Wellington se rendit à Cadix en 1813, pendant que M. de Labrador était ministre des affaires étrangères. M. de Labrador fit alors au duc de Wellington, par ordre de la Régence, tous les honneurs que la situation des affaires permettait. Il fut ensuite son collègue au Congrès de Vienne.

A Paris, pendant l'ambassade du duc de Wellington, et à Londres, lors d'un voyage qu'il y fit, il eut l'occasion d'admirer le duc de Wellington comme homme privé, ainsi qu'il l'avait admiré comme homme public. Il remarqua surtout son bon sens, qualité bien plus rare que la pénétration et l'esprit. Les témoignages d'estime et d'amitié que le duc de Wellington a donnés à M. de Labrador ont procuré à celui-ci une des plus grandes satisfactions que son amour-propre ait éprouvées.

Note (9), page 54.

Aujourd'hui, le titre de duc est en faveur en Espagne, et cette faveur augmente tous les jours comme celle du coton. Je ne serais pas plus étonné si ma cuisinière me donnait un jour une soupe de coton, que si mon confiseur prenait le titre de duc de la Marmelade et de grand cordon de l'ordre du Caramel. Peut-être aussi un de ces jours, mon concierge va me remettre en rentrant chez moi une carte de visite de maître Crispin, cordonnier de son état et s'appelant duc de la Semelle et grand cordon du Cuir verni. Si tout cela vous paraît trop ridicule, j'ajouterai que je voudrais même que le titre de duc devînt plus commun, parce qu'alors on n'en voudrait plus, et tous les Espagnols deviendraient des archiducs. Peut-être trouverait-on un moyen de mettre fin à ces créations de ducs par douzaines (duques adocenados), ce serait de faire pour les ducs ce que l'on fait pour les canons, que l'on désigne toujours par leur calibre. On dirait par exemple le duc un tel, du calibre de 100,000 écus, et on descendrait jusqu'au duc de 3,000 francs. De cette manière, le titre de duc ne tromperait personne, comme il arrive à présent. Si vous trouvez cela trop amer, je vous dirai qu'avec des paroles douces on ne fera jamais marcher un Espagnol d'une certaine classe ; comme les muletiers ne feront jamais marcher leurs mulets et leurs ânes avec des paroles caressantes.

Note (10), page 58.

Ceux qui n'ont pas connu le roi Charles IV n'ont pas une idée exacte de lui. Il ne manquait pas d'esprit naturel et avait assez d'instruction ; mais Charles III lui avait inspiré le goût de la chasse, et, lorsqu'il revenait fatigué, il ne voulait s'occuper de rien. Aussi reçut-il comme un bienfait de la part de la reine la présentation du jeune Godoy comme ministre, et il fut encore plus enchanté lorsque la reine demanda à être admise au con-

seil ; car alors Charles IV, calculant que son avis ne pouvait prévaloir, parce qu'il avait contre lui l'opinion de la reine et celle du favori, cédait à sa paresse naturelle et ne prenait aucune part aux délibérations. A Naples, il était plus à son aise qu'au palais Borghèse de Rome, où il habitait avec la reine et Godoy. Il disait un jour qu'il aimait beaucoup Naples à cause de son climat ; mais qu'il préférait finir ses jours en Espagne, où il n'aurait rien à craindre, n'ayant jamais fait de mal à personne. « Il n'en serait pas de même, ajoutait-il, pour Madame et pour Godoy, qui ont été la cause de la ruine de l'Espagne. »

NOTE (11), page 63.

Ceux qui n'ont pas connu de près M. de Châteaubriand ne peuvent s'imaginer combien il était insignifiant dans les relations ordinaires de la vie et combien peu d'influence il avait sur ses compatriotes. Il prenait rarement part aux questions qui se traitaient devant lui, et cela, non par orgueil, mais par timidité. On avait déjà remarqué ce défaut lorsqu'il était ministre des affaires étrangères, et il en donna des nouvelles preuves à Rome. Homme d'un brillant génie, auteur de pages d'une admirable éloquence, il n'avait aucune facilité pour l'improvisation, et, s'il répondait, c'était dans des termes si généraux et si confus, qu'on aurait cru qu'il voulait envelopper sa pensée dans une sorte d'obscurité majestueuse. Il adressa aux cardinaux réunis en Conclave un discours dans lequel on ne remarque pas un seul mot qui soit digne de la circonstance. Ce discours est même inférieur à celui de l'ambassadeur belge, où l'on ne trouve pourtant pas une seule idée lumineuse.

NOTE (12), page 63.

Un ambassadeur qui, au commencement du siècle, eut la commission de demander une princesse en mariage pour le prince des Asturies, trouva le moyen d'enfler son compte au point de

se faire payer 300,000 francs, qu'il employa à l'acquisition d'un hôtel à Madrid.

Il existe au bureau des affaires étrangères d'Espagne, un compte pareil d'un grand seigneur qui, étant ambassadeur à Lisbonne, eut aussi l'occasion de faire un compte où, en outre de la vaisselle, on n'oublia pas même de porter les balais.

Lors du couronnement du grand duc Léopold comme empereur d'Allemagne, l'ambassadeur d'Espagne à Vienne dressa un compte d'une somme énorme, et l'ambassadrice, qui était très-bonne ménagère, y ajouta un si grand nombre de caisses de cire de Venise, que l'éclairage de l'ambassade à Vienne se faisait encore avec cette cire cinq ou six ans après. Ceux qui seront surpris de ces détails, ne le seraient pas s'ils savaient qu'en Espagne, tous ceux qui peuvent approcher du trésor royal se croient près d'une fontaine publique, où l'on peut étancher sa soif à plaisir.

NOTE (13), page 66.

M. de Labrador avait fait dans sa jeunesse une étude approfondie des anciens gouvernements, et il a été toujours grand admirateur de celui de la République romaine, le seul qui ait vraiment été un gouvernement d'hommes; car tous les autres n'étaient que des gouvernements de pygmées. Ce gouvernement, malgré les absurdités du polythéisme, malgré le scandale de ses divinités, avait su inspirer au sénat et aux tribunaux des principes de morale dignes d'admiration, vu surtout que le christianisme n'était pas encore apparu, et qu'il n'y avait d'autres lumières que celles de la philosophie, divisée en sectes ennemies. M. de Labrador a toujours admiré dans le gouvernement de la République romaine, une force d'organisation qui a survécu à tous les siècles; malgré les changements que l'usage des armes à feu a introduits dans l'art de la guerre, les fon-

dements de la discipline militaire se trouvent toujours dans les armées romaines. Pour une compagnie de cent soldats, il y avait dix ou douze chefs, de façon que, sur huit ou dix hommes, il y en avait un qui se faisait obéir sous peine de mort, et cette tactique est suivie dans les Républiques modernes, où l'on commence par proclamer la liberté et l'égalité. C'est sans doute une plaisante égalité que celle où, pour huit hommes, il faut un chef. Il en est de même pour les places de l'administration, où dans les temps actuels, il y a, pour six travailleurs, au plus, un chef qui les commande.

Parmi les gouvernements modernes, M. de Labrador a toujours admiré celui de la Grande-Bretagne, qui, sous le nom de monarchie, avec toute la richesse, la pompe extérieure et les génuflexions du gouvernement royal, n'est qu'une république aristocratique, dont les chefs sont les plus anciens nobles et propriétaires de la Grande-Bretagne. Ce sénat de rois se recrute parmi tout ce que l'Angleterre produit de plus distingué dans les armées de terre et de mer, dans la diplomatie et la justice, et, pour être plus sûre d'être obéie, cette chambre des lords partage l'autorité avec la chambre des communes, qui réunit ce qu'il y a de plus remarquable par la richesse, l'industrie, le talent. Ceux qui n'admireraient pas le gouvernement de la Grande-Bretagne n'ont qu'à se faire représenter une mappemonde et ils verront qu'elle a trois cent millions de sujets dans les Indes, qu'elle a un pied dans la Chine, qu'elle peuple de nouveaux continents dans l'Australie et qu'il n'y a pas de port ni de rade où l'on ne trouve un bâtiment anglais prêt à protéger le commerce de son pays ou à faire reconnaître sa supériorité maritime; et, pour bien comprendre tout ce qu'a d'étonnant ce giganteste édifice, il faut en considérer la base, laquelle n'est qu'un coin de terre, que le soleil éclaire à regret, comme

le disait avec plus de vérité que de politesse le président du Directoire exécutif français.

M. de Labrador n'a jamais aimé les gouvernements despotiques, et il croit que, quand même le chef d'un pareil gouvernement serait le plus éclairé des hommes, s'il n'est absolument impassible, il risquera de communiquer à son gouvernement les enfantillages d'un gouvernement de femmes ou les violences de la tyrannie la plus sanglante. Il y a un gouvernement pire encore, c'est le gouvernement arbitraire dépendant de l'influence des personnes attachées au service du souverain. Malheureusement on ne manque pas, en Europe, d'exemples de ces deux espèces de gouvernement, également contraires à la raison.

Quintilien a défini l'orateur, *vir bonus dicendi peritus* « un honnête homme savant dans l'art de bien parler. » Le commencement de cette définition conviendrait à toutes les personnes vouées à des fonctions publiques. Un diplomate serait un honnête homme connaissant le droit de la nature et des gens, savant en politique, instruit dans les traités et les liens qui unissent les gouvernements entre eux. Un roi serait un honnête homme, capable de se mettre à la tête de son armée, ou au moins de se mettre dans ses rangs; assez instruit et assez laborieux pour présider les conseils de ses ministres et les séances de son conseil d'État. Il devrait être bon époux et bon père, mais assez sévère pour ne pas permettre que l'influence de sa famille s'étendît au delà de sa sphère naturelle, c'est-à-dire de l'alcove, du boudoir et du salon. Il devrait être assez jaloux de son autorité pour ne permettre à personne de s'occuper du gouvernement de son royaume, sans en avoir été officiellement chargé. Instruit de ce qui s'est passé dans les derniers temps dans le palais des rois d'Espagne, il devrait laisser les domestiques à leur place, sans réunir les fonctions de valet de chambre à l'uni-

forme de colonel ou de général, ainsi qu'il a été fait sous le dernier roi. Les anciens rois de Castille, dans le diplôme qu'ils faisaient expédier à un valet de chambre, disaient qu'ils le nommaient parce qu'il était honnête homme et qu'il ne savait ni lire ni écrire. Cette dernière clause paraîtra par trop primitive à notre époque, mais les anciens rois ne voulaient pas que leurs valets de chambre se mêlassent des affaires.

Le rôle d'un roi d'Espagne, pour ce qui est de ses rapports avec les gouvernements étrangers, devrait revenir à son ancienne dignité et à la glorieuse indépendance de sa couronne. Cette indépendance fut perdue lors que Charles III conclut avec le roi de France le traité connu sous le nom de pacte de famille. Depuis le moment funeste où il fut mis à exécution, l'Espagne, qui avait été, pendant des siècles, rivale et souvent rivale heureuse de la France, devint l'humble vassale de sa voisine; elle s'éclipsa, et, au lieu d'être un astre brillant, elle devint un triste satellite, tournant autour d'une grande planète.

Le premier effet de ce déplorable traité fut la détermination de Charles III de s'unir à la France pour protéger l'insurrection des colonies anglaises. L'Espagne possédait alors deux mille lieues de territoire, depuis le Nouveau-Mexique jusqu'au détroit de Magellan; en s'unissant à la France pour protéger l'insurrection des colonies anglaises, elle commença à donner aux habitants de ses propres possessions en Amérique, les idées qui ont amené la perte de ces contrées. Pourtant Charles III fut un des meilleurs rois d'Espagne des temps modernes; mais les Anglais l'avaient humilié pendant qu'il était roi de Naples, et il voulut se venger; seulement il choisit très-mal le moyen de le faire.

Le comte d'Aranda, qui signa le traité dont on vient de faire mention, était un homme de beaucoup de mérite, très-actif et très-laborieux. Il servit toujours son roi et son pays de sa

personne et de son argent, n'ayant jamais voulu recevoir ni solde, ni appointements, ni aucune indemnité pour subvenir aux dépenses des grandes places qu'il occupa (*), entre autres, de celle de capitaine général de l'armée espagnole et de commandant en chef dans la guerre de l'Espagne contre les Portugais et les Anglais, qui se termina par la paix de 1764. Il fut président du conseil de Castille et ambassadeur à Paris ; mais, pendant son séjour à la cour de France, la famille royale le traitait plutôt en ami qu'en ambassadeur étranger, et ce fut probablement cette amitié qui lui fit oublier les intérêts de son pays pour plaire à la cour de France. L'Espagne doit vivre en paix avec la France ; mais elle ne doit jamais lui donner que la main gauche, tenant la droite prête à tirer l'épée, pour peu que la France exige que l'amitié de l'Espagne pour elle se change en dépendance.

Vivent les Pyrénées ! et puissent leurs bases s'élargir et leurs cimes s'élever pour rendre plus difficiles les passages qui conduisent de France en Espagne ! Mais ne suffit-il pas qu'elles restent telles qu'elles sont? L'Espagne n'aura jamais rien à craindre de la France, pourvu que les Espagnols n'oublient pas qu'ils sont Espagnols. Il y en a eu qui, invités aux Tuileries, ravis de se voir préférés à leurs compatriotes et devenus courtisans de Louis-Philippe, lui demandèrent auquel de ses enfants il destinait la couronne d'Espagne. On a loué, et avec rai-

(*) Son exemple a été suivi dans un autre temps par le duc de l'Infantado, qui ne voulut jamais non plus accepter ni solde, ni appointements, ni indemnité pendant qu'il fut capitaine général de l'armée espagnole, ambassadeur à Londres, général en chef de l'armée de Catalogne pendant la guerre de l'invasion de Bonaparte, membre de la régence de Cadix, et plus tard président du conseil de Castille. Tous ceux qui l'ont connu savent qu'il était très-poli et très-obligeant pour tout le monde, et M. de Labrador, lié avec lui de la plus étroite amitié, sait par sa propre expérience combien il était un ami sûr et constant. Sans doute ces illustres exemples seront suivis par d'autres nobles espagnols, que leur fortune mettra à même de pouvoir les imiter.

son, l'adresse, la souplesse et la sagacité de Louis-Philippe; mais il ne faut pas qu'il soit fier d'avoir converti des Espagnols en Français, bien qu'il y eût parmi ces Messieurs, et des pères conscrits de la constitution de 1812, et des apôtres de l'égalité. Leur conversion n'a pas été un grand miracle : le plus noir des rois d'Angora ou de Guinée aurait opéré la même transformation, pourvu qu'il eût flatté leur vanité. Tous les hommes ont un péché originel, qui nous fut transmis par Adam; en Espagne, il y en a un second, la vanité, fondée sur la supériorité réelle ou imaginaire que chaque Espagnol croit avoir sur ses compatriotes. La fable du Renard et du Corbeau paraît avoir été inventée pour les Espagnols, et je parierais qu'un corbeau espagnol était venu d'Espagne en France se percher sur un arbre du jardin de Lafontaine. Rien de plus espagnol que l'action du corbeau qui, pour convaincre le renard de ce que son ramage répond à son plumage, laisse échapper sa proie. Choisissez le plus basané et le plus disgracieux des enfants de l'Ebre ou du Tage; si vous voulez vous en rendre maître, vous n'avez qu'à lui dire qu'il est le plus beau des Espagnols, et que toutes les jolies femmes sont folles de lui; il laissera tomber à vos pieds le cigare de la Havane, que nul, parmi ses compatriotes, ne sait fumer avec autant de grâce.

M. de Labrador s'est toujours fait une gloire d'être Espagnol; mais il ne dissimule pas les défauts de sa nation. Le plus grand est l'envie que tout Espagnol porte en général à ceux de ses compatriotes qui se distinguent. On pourra parcourir l'Espagne d'un bout à l'autre, et l'on ne trouvera aucun monument érigé en l'honneur d'un grand homme, si ce n'est une statue de Cervantes érigée par le commissaire de la Croisade, M. Varéla. On dirait, en parcourant l'Espagne, que ce n'est pas pour elle que Colomb fit la découverte de l'Amérique; on dirait que le Grand Capitaine n'était pas Espagnol; que don Juan

d'Autriche était étranger à l'Espagne ; que Cortès, Pizarre et tant d'autres grands conquérants lui étaient étrangers, puisqu'il n'y a pas un seul monument élevé à leur mémoire. Il n'y en a pas non plus en l'honneur du duc d'Albe, qui eut *le tort* de vaincre tous les ennemis de l'Espagne et de conquérir le Portugal dans le court espace d'un mois, et que les étrangers n'ont cessé de calomnier, n'ayant jamais pu le vaincre.

Un roi d'Espagne doit rendre à l'armée espagnole la dignité qui lui convient, et qu'elle a perdue par le nombre incroyable de ses généraux et de ses officiers supérieurs. Dans les armées de toutes les nations d'Europe, il n'y a que les généraux dont on peut avoir besoin pendant la guerre où pendant la paix, et ce nombre est toujours en proportion avec l'armée. En Espagne, on a introduit l'usage de donner des grades sans tenir aucun compte de la force de l'armée ; d'après l'état militaire d'Espagne, publié au commencement de cette année 1849, le cadre des généraux est ainsi composé : neuf capitaines généraux, soixante et onze lieutenants généraux, deux cent-vingt-deux maréchaux de camp et trois cent-soixante brigadiers généraux ; ce qui fait un total de six cent soixante-deux généraux, nombre monstrueux quand même il s'agirait d'une armée vingt fois plus nombreuse que l'armée espagnole. Tout ce désordre vient de l'usage d'ajouter aux places effectives un nombre indéfini de grades purement nominaux. Cette innovation fut l'œuvre du comte d'O'Reilly, pendant qu'il était inspecteur général de l'infanterie espagnole. Ainsi cet oubli de toutes les règles de l'organisation militaire fut introduit en Espagne par un étranger, comme bien d'autres abus qui ont fait dégénérer un grand nombre d'institutions espagnoles. A cet abus des grades militaires on doit ajouter le scandale de donner à un enfant qui vient de naître le grade, la solde et l'ancienneté de capitaine. On a été jusqu'à fixer à des officiers de cette espèce, la solde que l'on donne

dans l'Amérique espagnole, parce qu'elle est plus forte que celle que l'on donne en Espagne. Par ce moyen, un enfant qui vivra jusqu'à cinquante ou soixante ans, sera nécessairement général et peut-être le doyen des généraux, ou pour mieux dire, il sera le plus ancien de tous ceux qui auront vécu aux dépens de ce peuple espagnol, que les étrangers calomnient en l'appelant fainéant, tandis qu'il travaille pour se nourrir et nourrir ses enfants, pour payer d'énormes contributions, et pour solder une armée innombrable d'employés et d'enfants d'employés; car, en Espagne, l'employé le moins rétribué ne donnera jamais à ses enfants un état, ni ne leur fera apprendre un métier comme on le fait dans les autres pays. En Espagne, les enfants des employés ne doivent être que des employés.

NOTE (14), page 69.

Lorsque éclata en France le fléau politique appelé révolution, les apôtres de la nouvelle doctrine se contentèrent de parler de liberté, d'égalité et de fraternité. Nous sommes en temps de progrès. Il y a maintenant une autre secte plus audacieuse, qui publie que la propriété c'est le vol, ce qui veut dire qu'il ne doit plus y avoir de société; car, sans propriété, il ne peut y avoir d'agriculture, et, sans agriculture, il n'y aurait que des sauvages, vivant de la pêche et de la chasse. Ils ajoutent que les femmes doivent être communes, ce qui veut dire qu'il n'y aura plus de famille. Ils prétendent aussi qu'il ne doit pas y avoir des gouvernements différents, ni de nations distinctes, et qu'il doit s'établir une fraternité générale entre tous les peuples. Le christianisme avait établi comme dogme que nous descendons tous d'Adam et d'Ève, et que nous sommes parents. Il avait établi que tout homme doit regarder un autre homme comme son prochain. Ces doctrines ont civilisé le monde, et, si elles étaient observées, on n'aurait pas besoin de tribunaux ni de

punitions. Mais le dogme moderne de la fraternité de tous les peuples est encore une plus grande chimère que celui de la paix universelle de l'abbé de Saint-Pierre. Il faudrait savoir comment on s'y prendrait pour qu'un enfant du Gange, qui pleure si en marchant il a écrasé sans le vouloir une fourmi ou une puce, devînt le frère d'un Caraïbe, qui tout joyeux tourne devant le feu sa broche chargée de chair humaine.

El Indio llora de amargura lleno
Si una hormiga pisó mientras paséa,
Y el Caribe voraz frio y sereno
Humana carne en asador voltéa.

Naturam expellas furca tamen ipsa redibit.

En français, on donne à cette maxime une tournure plus gaie : « Et l'on revient toujours à ses premières amours. » Les quatre vers que je viens de citer faisaient partie d'un petit poëme que j'ai composé il y a plus de cinquante ans, et, pour être si vieux, ils ne me paraissent pas plus mauvais que des vers qui ont valu des places d'ambassadeur, de ministre des affaires étrangères, et, ce qui vaut mieux, des écus. Ils étaient bien niais les poëtes du bon vieux temps, qui se contentaient d'une couronne de laurier, dont ils ne pouvaient tirer d'autre parti que celui d'en mettre les feuilles dans leurs sauces; il était très-bon aussi cet Horace, qui trouvait insupportables les poëtes médiocres. Nous autres Espagnols nous sommes de meilleure composition, et nous préférons les couplets du poëte Calaïnos et ceux de Mingo Revulgo aux services les plus honorables et les plus utiles qu'on ait rendus en diplomatie ou en finances, voire même à la guerre.

PARIS. — IMPRIMÉ PAR E. THUNOT ET Cie, RUE RACINE, 26.
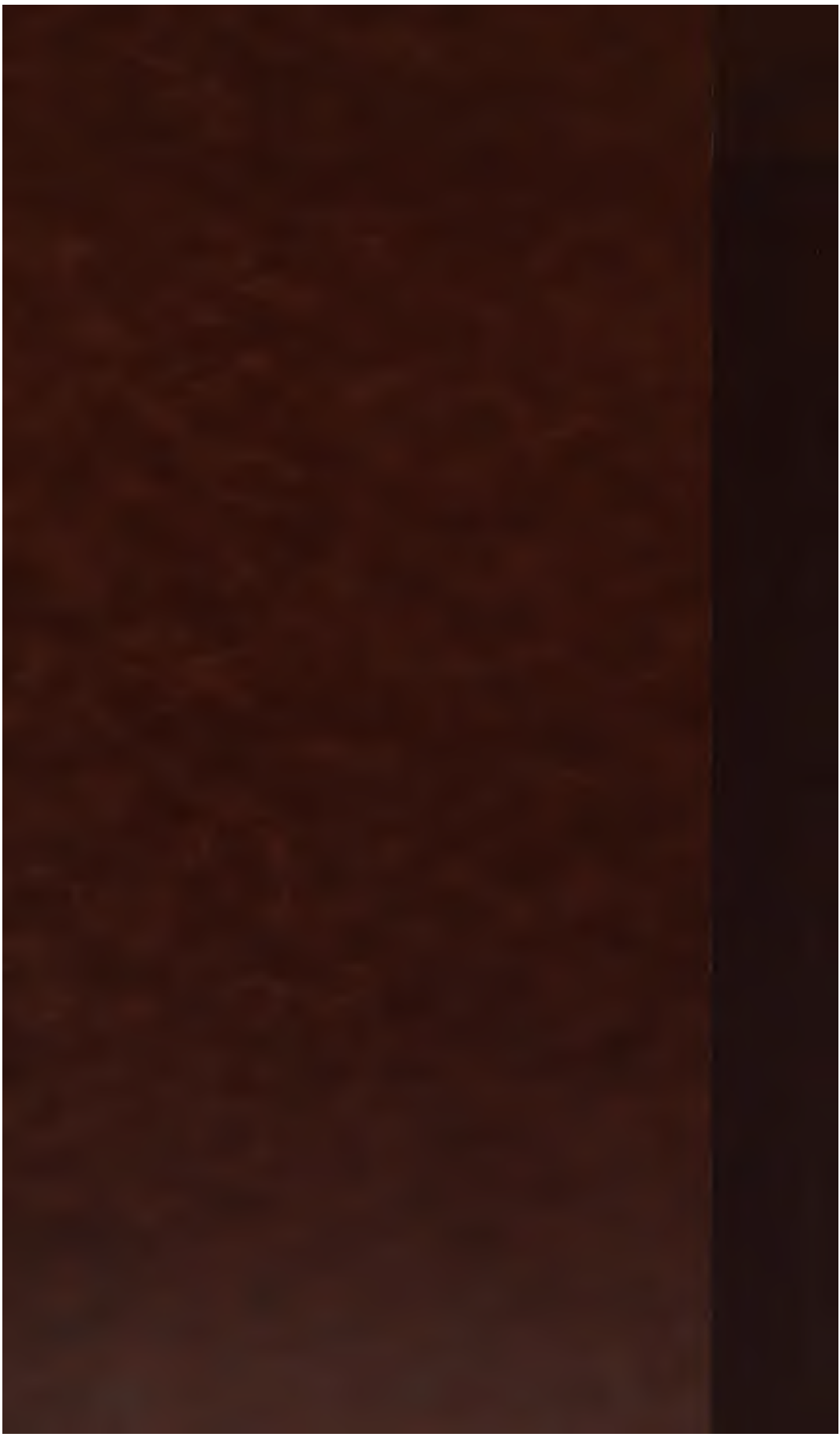
3 2044 017 972